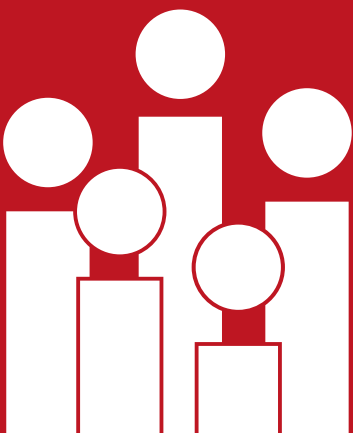


RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
**2020**



# SOMMAIRE

<b>MISSION ET INTERVENTION DU CRPV GUYANE</b> .....	<b>5</b>
CADRE D'INTERVENTION .....	6
MISSIONS .....	6
PARTENAIRES .....	8
<b>LE MOT DU PRÉSIDENT</b> .....	<b>13</b>
<b>CHIFFRES-CLEFS DE L'ANNÉE 2020</b> .....	<b>17</b>
<b>PÔLE POLITIQUE DE LA VILLE, APPROCHE TRANSVERSALE</b> .....	<b>21</b>
LES PROFESSIONNELS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE .....	24
OBSERVATION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE .....	25
LE CONSEIL NATIONAL DES VILLES .....	26
LA CELLULE COMMUNICATION .....	27
<b>PÔLE RECHERCHE ET POLITIQUES PUBLIQUES</b> .....	<b>31</b>
JEUNESSE .....	34
INFORMATION JEUNESSE .....	36
DÉMARCHES PARTICIPATIVES .....	40
HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN .....	42
SANTÉ .....	44
<b>PÔLE INGÉNIERIE SOCIALE</b> .....	<b>49</b>
MÉDIATION SOCIALE .....	52
ACCÈS AU LOISIR ET CITOYENNETÉ .....	58
COORDINATION PROJET JEUNES INVISIBLES .....	62
<b>PUBLICATION DU CRPV GUYANE</b> .....	<b>67</b>
<b>UN AVANT-GOÛT DE L'ANNÉE 2021</b> .....	<b>70</b>



MISSION ET  
INTERVENTION  
DU  
**CRPV GUYANE**

---

# CADRE D'INTERVENTION

Actuellement implantés dans la plupart des Régions, les centres de ressources de la politique de la ville assurent un rôle d'accompagnement, de qualification et d'animation de la réflexion collective auprès des acteurs et des professionnels et constituent un appui précieux à la mise en œuvre des politiques conduites par les pouvoirs publics.

Cette position est confortée par un nouveau cadre de référence national, officialisé en mars 2017, qui fixe les missions sociales des centres de ressources, ainsi que leurs rapports avec l'État. Il est accompagné d'une charte partenariale signée par les principales associations nationales d'élus (ARF, ADF, Adcf, AMF, AMGVF, Ville et Banlieue, Villes de France).

Ce nouveau cadre de référence mentionne un volet spécifique relatif aux centres de ressources ultra-marins qui intègre certaines missions complémentaires aux missions sociales (missions hors QPV, assistance à maîtrise d'ouvrage, études, expérimentations...) afin de mieux répondre aux besoins et exigences des territoires ultra-marins.

## MISSIONS

Le CRPV Guyane détient plusieurs missions :

### **QUALIFIER, FACILITER LA MISE EN RÉSEAU ET ORGANISER DES ÉCHANGES DE PRATIQUES**

Le CRPV Guyane a pour objectif de développer des programmes de qualification et la mise en réseau des différentes catégories d'acteurs. Il développe des journées d'échanges et rencontres, et anime des réseaux d'acteurs de la politique de la ville afin de favoriser le partage de connaissances, d'expériences et de pratiques.

Ainsi, il assure l'organisation de :

- Sessions de formation, cycles de qualification, groupes de travail
- Journées de rencontres et d'échanges, séminaires et tables rondes

#### **Exemples de projets**

- L'organisation et l'animation de réseaux d'acteurs (chefs de projet politique de la ville, habitat et renouvellement urbain, acteurs des politiques jeunesse, coordonnateurs des contrats locaux de santé, acteurs des politiques d'intégration, élus politique de la ville...).
- L'organisation de journées thématiques dans différents domaines : les projets de rénovation urbaine, la politique de cohésion européenne, le vieillissement des populations immigrées, la lutte contre les discriminations, la médiation sociale, etc.
- L'organisation de séminaires : France Médiation, séminaire sur la grande exclusion et ses spécificités dans les DROM, etc.

## PRODUIRE LA CONNAISSANCE, CAPITALISER, DIFFUSER ET METTRE À DISPOSITION DES RESSOURCES

Le CRPV Guyane identifie et recense des expériences, des documents, des personnes et organismes pour répondre, voire anticiper, les demandes des acteurs ou les orienter vers d'autres sources susceptibles de leur apporter une réponse appropriée. Par ailleurs, le centre de ressources est mobilisé pour la production d'une connaissance locale. Il peut s'agir d'états des lieux, de diagnostics ou d'enquêtes, fortement connectés aux enjeux de la politique de la ville et qui visent à alimenter les stratégies locales.

Ainsi, il assure :

- Une veille informative sur l'actualité locale et nationale, alimentée notamment par le réseau national des centres de ressources politique de la ville
- La constitution et la gestion d'un fonds documentaire sélectif
- La capitalisation des expériences locales

Également, le CRPV de Guyane produit des connaissances destinées à orienter les politiques publiques, à travers la réalisation de recherche-action. À ce titre, il assure la réalisation d'enquêtes, de diagnostics, d'études et d'évaluations.

### Exemples

- Les publications de la collection du CRPV telles que les « Portraits de jeunes », « La scolarité des 15-25 ans et développement d'une culture jeune en Guyane » ; « L'insertion professionnelle et l'emploi des jeunes en Guyane »...
- La rédaction de fiches d'expériences et compte rendu des cycles de qualification tel que « Quelle prise en compte des questions de santé dans le volet urbain de la politique de la ville ? »...

### Exemples

La Démarche Jeunesse illustre cette mission. Il s'agit d'une recherche action qui consiste à connaître les modes de vie des jeunes de 16 à 25 ans (réalisation de 1648 questionnaires de jeunes de statuts divers, 159 entretiens socio-biographiques sur leurs trajectoires de vie, publications de 6 livrets thématiques, publication d'un ouvrage « Les jeunes guyanaises dans une société en mutation », Frédéric Piatoni et Raphaël Wintrebert, etc.)

## ENGAGER DES EXPÉRIMENTATIONS ET FACILITER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES ACTEURS

Le CRPV Guyane est sollicité pour accompagner les acteurs des différents champs de la politique de la ville. Les formes d'accompagnement proposées peuvent être de différents types : accompagnement des acteurs dans une logique d'assistance à maîtrise d'ouvrage, portage d'expérimentations, mise en œuvre d'ingénierie de formations, etc. Collectifs ou individuels, multi-sites ou mono-sites, ils peuvent relever d'appuis méthodologiques ponctuels ou de démarches qui s'inscrivent dans la durée.

### Exemples

- La mise en œuvre de la Médiation Sociale en Milieu Scolaire dans les établissements scolaires
- La mise en œuvre du Contrat Partenaire Jeune, dispositif expérimental d'accès aux loisirs des jeunes pour des familles ayant de faibles ressources
- L'accompagnement à la professionnalisation des adultes relais : formation des adultes-relais au métier de médiateur social et accompagnement à la mobilité professionnelle
- L'accompagnement et l'animation de l'Assemblée Territoriale des Jeunes de Guyane
- L'animation du site internet d'information jeunesse en Guyane : Yana-J
- L'accompagnement à la réalisation des documents stratégiques : Contrats Locaux de Santé, évaluation de contrat de ville, stratégie des politiques jeunesse

# PARTENAIRES

---

Le partenariat avec le centre de ressources repose sur des collaborations de nature contractuelle qui alimentent la réflexion et la connaissance des enjeux du développement social et urbain et participent à la mise en œuvre de la politique de la ville. Le panorama partenarial présenté ci-dessous illustre la densité et l'étendue des relations que le centre a développé avec les institutions en charge de la politique de la ville et leurs partenaires.

## L'ÉTAT CENTRAL

---

### *L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)*

Issue de la fusion de l'Acsé, du SGCIV et de la DATAR, anciennement intitulée CGET, l'ANCT, et notamment sa direction ville, est l'administration centrale en charge de la politique de la ville et des crédits. L'ANCT anime le réseau des centres de ressources de la politique de la ville et les finance à travers une dotation annuelle. Par ailleurs, l'ANCT sollicite régulièrement le centre pour participer à des groupes de travail spécifiques.

### *La Direction Générale des Outre-mer (DGOM)*

Administration centrale auprès du Ministère de l'Intérieur et du Ministère des Outre-mer, la DGOM est dédiée aux départements et territoires d'Outre-mer. La DGOM soutient le CRPV Guyane sur différents projets (démarche jeunesse, conseil local de santé mentale de Cayenne, habitat).

## L'ÉTAT LOCAL

---

### *La Préfecture de la Guyane*

L'État local est le partenaire incontournable des centres de ressources de la politique de la ville. Un représentant du corps préfectoral est le partenaire privilégié du centre pour la définition et la conduite de travaux spécifiques sur les contrats de ville. En Guyane, le Secrétaire Général Adjoint est l'interlocuteur dédié à la politique de la ville.

Certains sujets nécessitent des collaborations ponctuelles avec le Secrétaire Général Aux Affaires Régionales (Europe, Pacte d'Avenir, Emploi, Illettrisme), le Directeur de cabinet du Préfet (sécurité et prévention de la délinquance) et leurs services respectifs.

Suite à la réforme de l'État en Guyane, les services de la politique de la ville sont désormais en Préfecture auprès du sous-préfet en charge du développement économique et social.

### *Fonds Interministériels de Prévention de la Délinquance (FIPD)*

Le FIPD permet la mise en œuvre des orientations prioritaires de la stratégie nationale de prévention de la délinquance. Ces crédits alimentent les travaux du centre et notamment les expérimentations de médiation sociale et scolaire, ainsi que l'animation du réseau des professionnels et sa qualification.

### *Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA)*

La MILDECA coordonne les politiques publiques interministérielles en matière de lutte contre les drogues et les toxicomanies. La MILDECA soutient le centre dans ses travaux d'accompagnement à l'élaboration du conseil local de santé mentale, ainsi que l'animation du réseau des professionnels et sa qualification.

## LES SERVICES DE L'ÉTAT

---

### *La Direction Générale de la Cohésion et des Populations de Guyane (DGCOPOP) | Direction Culture, Jeunesse et Sport*

Direction chargée du volet culture, jeunesse et sport, la DGCOPOP soutient le CRPV dans les travaux concernant la Jeunesse.

### *La Direction Générale Territoire et Mer (DGTM)*

Il s'agit de la Direction chargée du volet urbain de la politique de la ville et notamment du suivi local des programmes de renouvellement urbain. La DGTM a soutenu l'itinéraire de formation dédié aux professionnels du volet urbain et participe régulièrement aux travaux du CRPV.





## LES AGENCES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

### *L'Agence Régionale de Santé (ARS)*

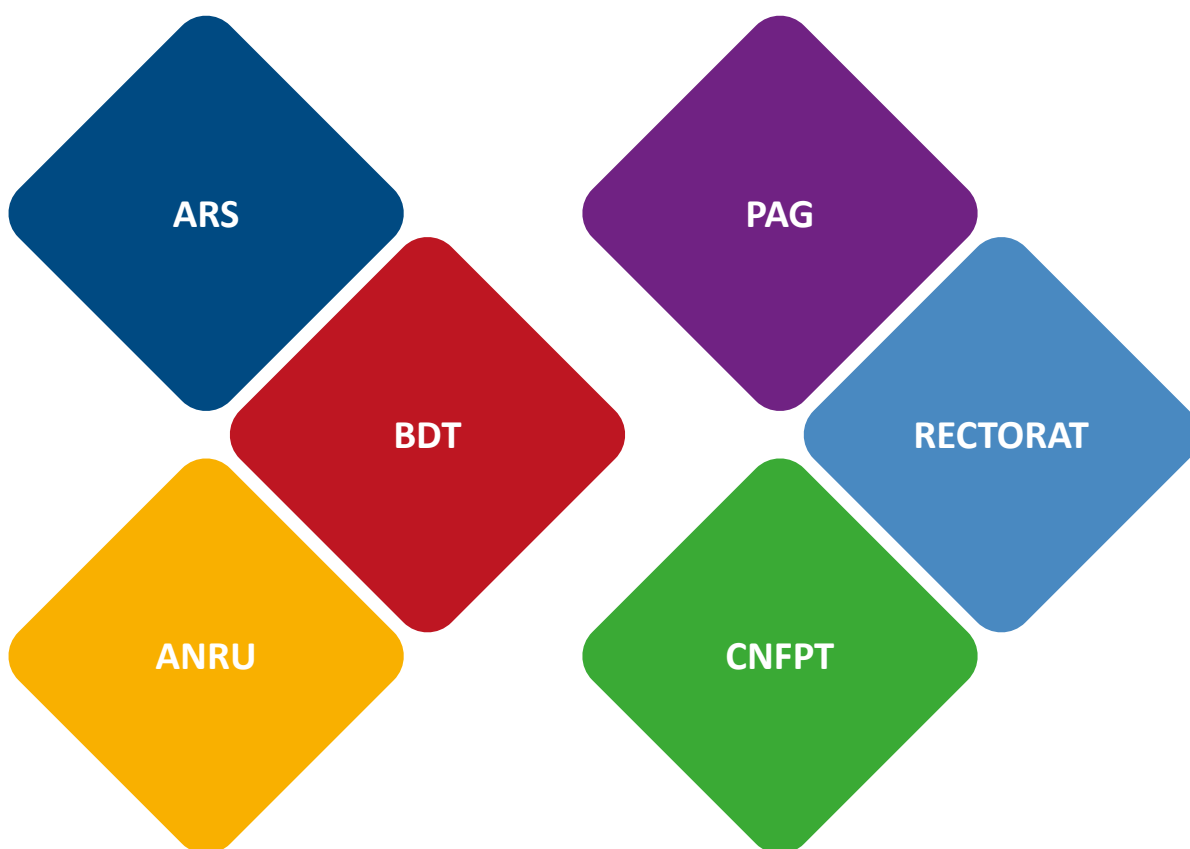
Autorité régionale de santé, l'ARS élabore et met en œuvre un schéma régional de santé qui entre en résonance avec le volet santé de la politique de la ville et ses dispositifs (ASV et CLS). Le centre est conventionné pour l'animation et la qualification des réseaux professionnels et l'accompagnement aux démarches locales de santé (CLS).

### *L'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU)*

Placée sous la tutelle de l'ANCT, l'ANRU assure le financement et la mise en œuvre du programme de renouvellement urbain. Une convention avec le CNFPT et le CRPV Guyane permet le déploiement d'une offre de qualification inter régionale en direction des professionnels du volet urbain.

### *La Banque des Territoires (BDT)*

La Banque des Territoires, du groupe de la Caisse des dépôts, est un partenaire historique du centre et a contribué à sa préfiguration avec le Ministère de la ville en 2002. Elle soutient les travaux du centre en matière de développement économique et de renouvellement urbain.



### *Le Parc Amazonien de Guyane (PAG)*

Le Parc national préserve et valorise le patrimoine naturel et culturel qu'il abrite et accompagne les communautés dans un développement durable. Le PAG soutient la Démarche Jeunesse et ses différents travaux.

### *Le Rectorat*

Le partenariat avec l'éducation nationale s'est principalement exprimé à travers un appui à l'élaboration de la plateforme de lutte contre le décrochage scolaire, puis sa mise en œuvre à travers un accompagnement à la formalisation des outils. Une expérimentation de médiation scolaire est aujourd'hui l'occasion d'une collaboration renforcée avec des collègues, le Rectorat et le Groupement d'Intérêt Public pour la Formation et l'Insertion Professionnelle (GIP-FCIP).

### *Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)*

La délégation Guyane du CNFPT est partenaire du centre sur le programme de qualification local et interrégional. Cette collaboration participe au développement d'une offre de formation politique de la ville adaptée au contexte territorial et à ses enjeux en matière de développement social et urbain.

## LES COLLECTIVITÉS LOCALES

### La Collectivité Territoriale de Guyane (CTG)

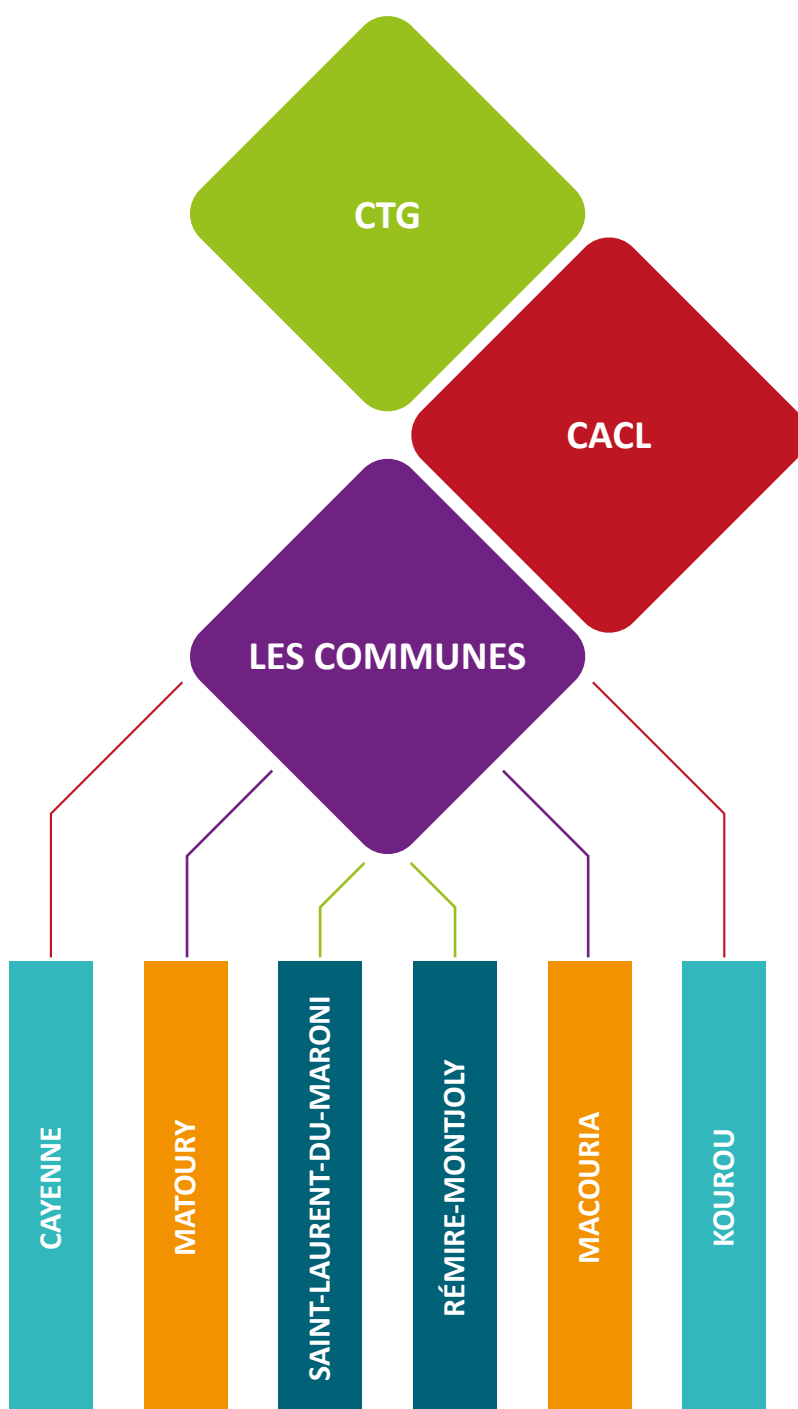
La Collectivité Territoriale de Guyane soutient la programmation du centre depuis sa création. De plus, la CTG est la cheffe de file de la Démarche Jeunesse et apporte un soutien structurel à ce programme et aux projets Jeunesses Yana-J, Yana-Loisirs ainsi que l'ATJEG. Par ailleurs, la CTG appuie le programme de qualification des professionnels du renouvellement urbain.

### La Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL)

La CACL est partenaire du centre depuis 2014 et sa compétence politique de la ville a participé à l'intensification des collaborations. Une convention triennale apporte un soutien structurel à la programmation du centre et a encouragé le déploiement de dispositifs à l'échelle intercommunale.

### Les communes

Les six communes de la politique de la ville (Cayenne, Saint-Laurent du Maroni, Matoury, Kourou, Rémire-Montjoly et Macouria) soutiennent la programmation générale du centre et le sollicitent sur des sujets spécifiques. Les professionnels des communes constituent des publics naturels et privilégiés.





# LE MOT DU PRÉSIDENT

---



# LE MOT DU PRÉSIDENT

---



L'année 2020 nécessite, peut-être plus que les autres années, d'en dresser un bilan et surtout d'en tirer les enseignements majeurs. La crise sanitaire a profondément impacté les organisations, la vie collective, aggravé les situations déjà précaires et profondément interrogé les dynamiques territoriales à l'œuvre dans les quartiers de la politique de la ville.

*« Les actions qui se sont développées pour répondre aux besoins vitaux, à la nécessité de maintenir les liens et à la construction de nouvelles solidarités, amènent à s'interroger (...) »* sur les opportunités de modélisation et d'essai de nouvelles formes d'interventions.

Le réseau national des centres de ressources a produit une contribution collective sur les enseignements à tirer de la crise et notre activité 2020 en est une bonne illustration.

L'illustration de la modernité de la politique de la ville comme politique publique agile et en questionnement permanent, une intervention moderne et qui interroge l'ensemble des politiques publiques à l'œuvre sur les territoires. La politique de la ville consacre le partenariat, le faire ensemble et la méthode partagée. Ses actions imprègnent le droit commun, inspirent l'intervention publique et s'engagent à essaimer sa méthode au bénéfice de territoires prioritaires. Cette méthode est centrale pour traverser une crise et penser l'avenir.

L'année 2020 a marqué l'ensemble des acteurs investis dans la politique de la ville. Les équipes ont été mobilisées pour adapter, repenser, tenter d'être en appui et à l'écoute des acteurs et des publics que nous accompagnons.

Si l'année 2020 a mis entre parenthèses certains développements, les expérimentations, les actions de formation et de réseau, les appuis et accompagnements sur les différents volets de la programmation ont pu trouver leurs chemins et mobiliser une équipe ressource toujours en recherche de solutions et d'innovations.

**Jean-Raymond PASSARD**

Président du CRPV Guyane

Directeur de la Mission Locale Régionale de Guyane





CHIFFRES-CLEFS  
DE  
**L'ANNÉE 2020**

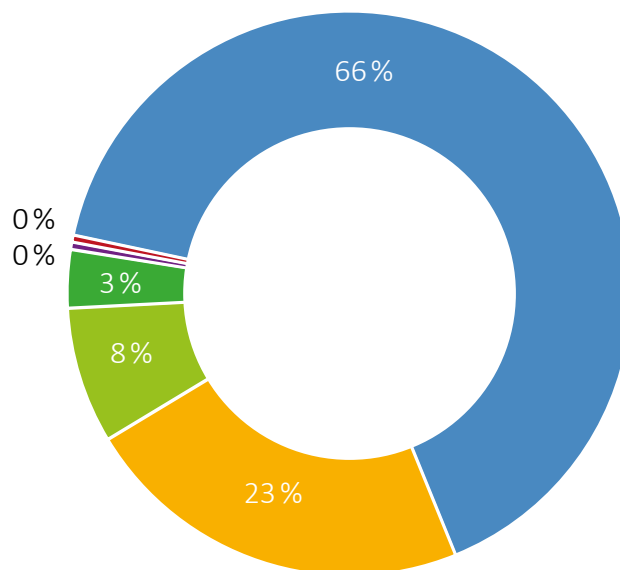
---

## TEMPS PASSÉ RÉPARTI PAR TYPE D'ACTIVITÉS (EN %)

Les activités du CRPV Guyane sont plurielles : animation et pilotage d'expérimentations, appui aux acteurs à travers des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), accompagnement des acteurs grâce aux réunions de réseaux et groupes de travail...

Ce graphique décrit le temps passé sur chaque type d'activités, en pourcentage pour l'année 2020.

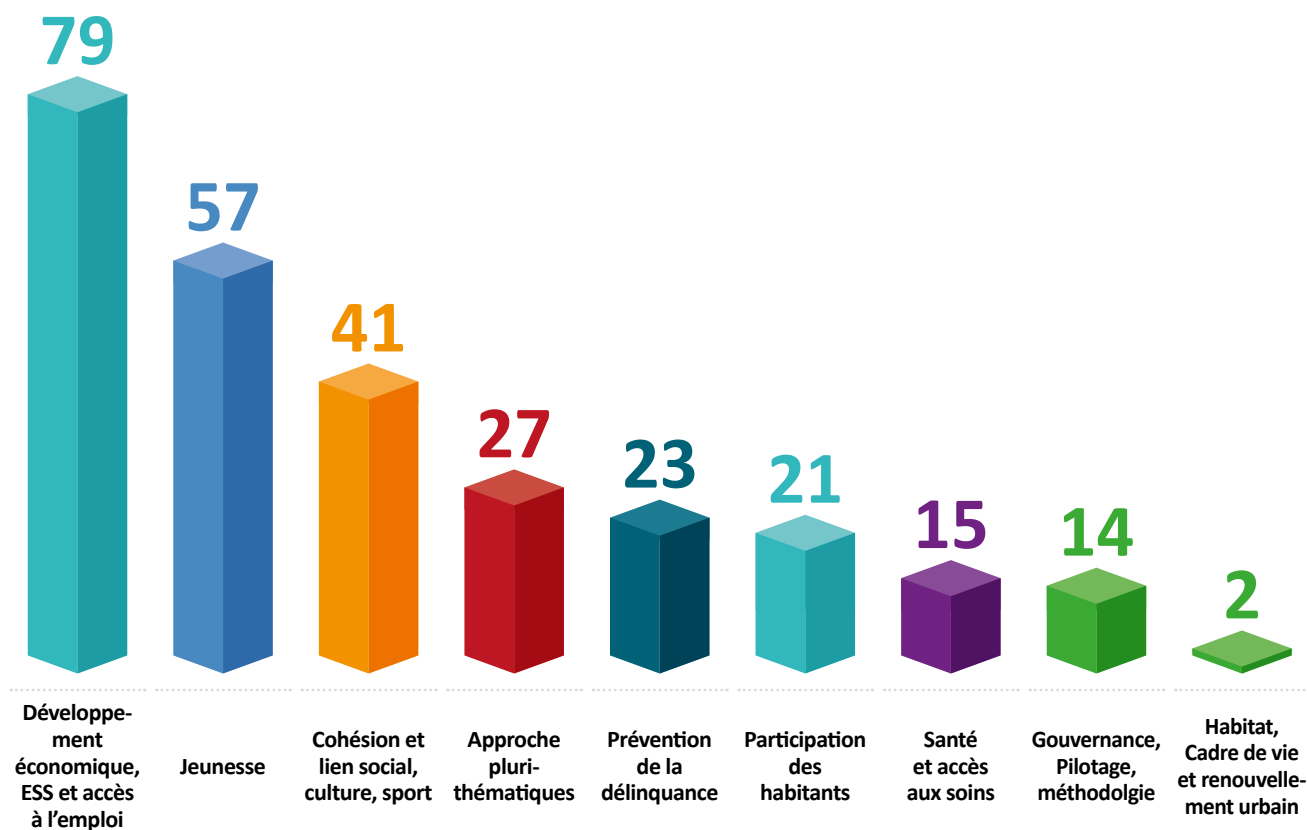
L'expérimentation et l'AMO constituent les deux principales activités du CRPV, respectivement à hauteur de 66 % et 23 %.



## RÉPARTITION PAR THÉMATIQUE DES PRODUCTIONS ÉCRITES

Comme les années précédentes, le CRPV publie en majorité des documents à visée opérationnelle. Il s'agit d'outils méthodologiques, de contenus écrits dans le cadre du pilotage et suivi des dispositifs (notes de cadrage, capitalisation, fiches action, présentations, etc.).

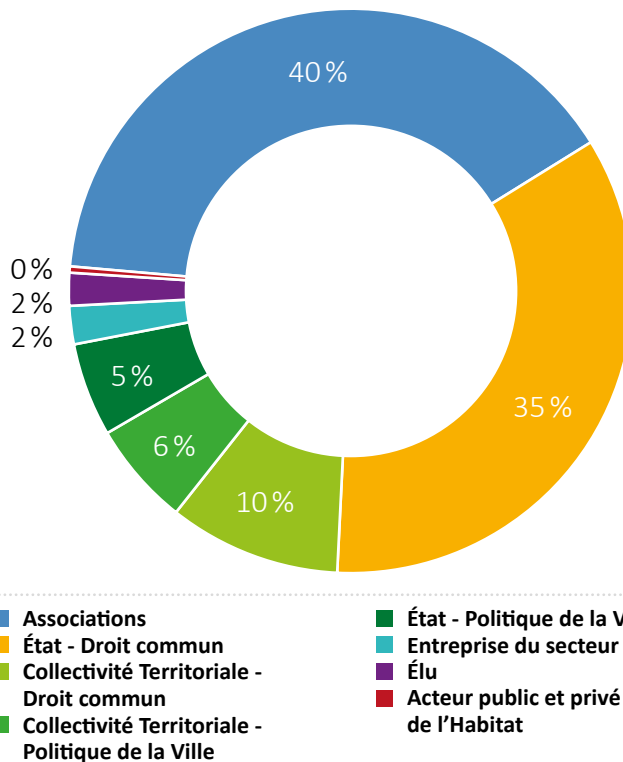
Les thématiques du développement économique et de la jeunesse ont produit un nombre important de documents en 2020 notamment avec le projet jeunes invisibles ainsi que l'animation du dispositif ATJEG.



## NOMBRE D'ACTEURS MOBILISÉS DANS L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS EN 2020 (EN CUMULÉ<sup>1</sup>)

En 2020, les activités du CRPV ont mobilisé majoritairement des associations (40% des acteurs partenaires). Ceci est dû notamment à la mobilisation des acteurs dans le cadre des projets jeunes invisibles et Yana-Loisirs. En deuxième place, on retrouve les acteurs de l'État et plus spécifiquement la DGCOPOP et la DJSCS dans le cadre du projet de construction du volet physique de Yana-J.

<sup>1</sup>**Note de lecture** : le pourcentage mentionne la participation cumulée sur l'ensemble des activités menées au CRPV, c'est-à-dire qu'un professionnel qui participe à plusieurs séances de travail est comptabilisé plusieurs fois.



## NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DES ACTIVITÉS EN 2020

Au-delà des acteurs, les actions du CRPV touchent différents publics à travers les expérimentations sociales (MSMS et Yana Loisirs) mais également les missions d'accompagnement (animation de l'ATJEG) ou encore les missions d'assistance à maîtrise

d'ouvrage (Yana-J). Ainsi, l'année 2020 a vu plus de 11 500 élèves/jeunes et plus de 2 000 familles être impactés par les activités du CRPV. Quant au site d'information jeunesse Yana-J et ses réseaux sociaux, ils ont regroupé 9 400 utilisateurs.

340  
abonnés  
Facebook

546  
abonnés  
Instagram

8 516  
utilisateurs  
du site



Nombre de bénéficiaires du site Yana-J

plus de  
9 400  
utilisateurs

11 646  
Elèves/jeunes

2 057  
Familles



Nombre de bénéficiaires des activités du CRPV

plus de  
13 000  
bénéficiaires



PÔLE POLITIQUE  
DE LA VILLE,  
**APPROCHE  
TRANSVERSALE**

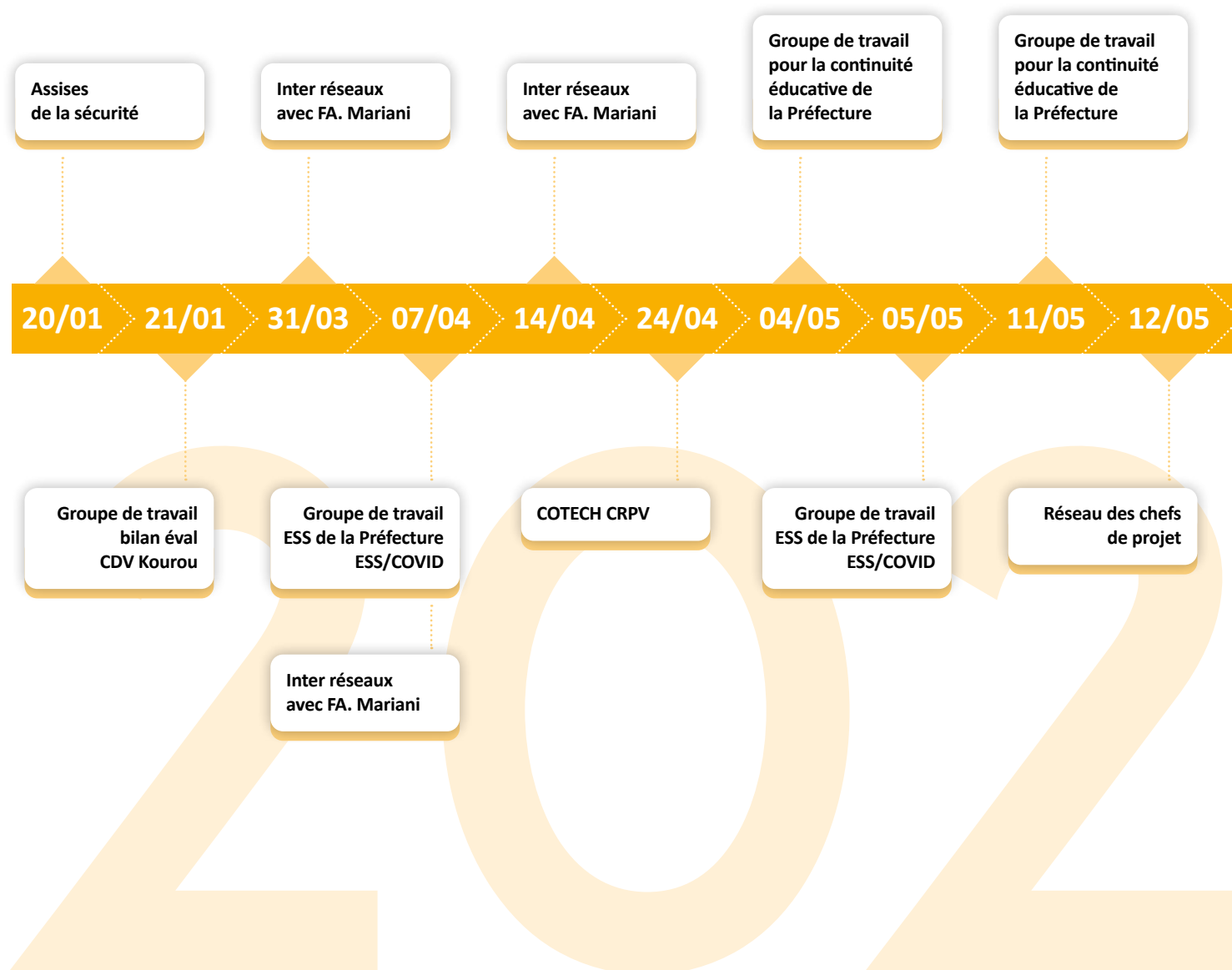
---

# PRÉAMBULE

Depuis plusieurs années le centre de ressources déploie de nouveaux formats d'intervention et développe de nombreux projets d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de portage d'expérimentations et de programmes d'études. Ces projets complètent les axes de travail historiques du centre (animation des réseaux professionnels et montée en compétence des acteurs).

La structuration du centre, l'organisation des compétences et des ressources humaines, la consolidation des fonctions supports, la revue et l'harmonisation des missions des différents types de professionnels du centre ont constitué un chantier majeur de l'année 2019.

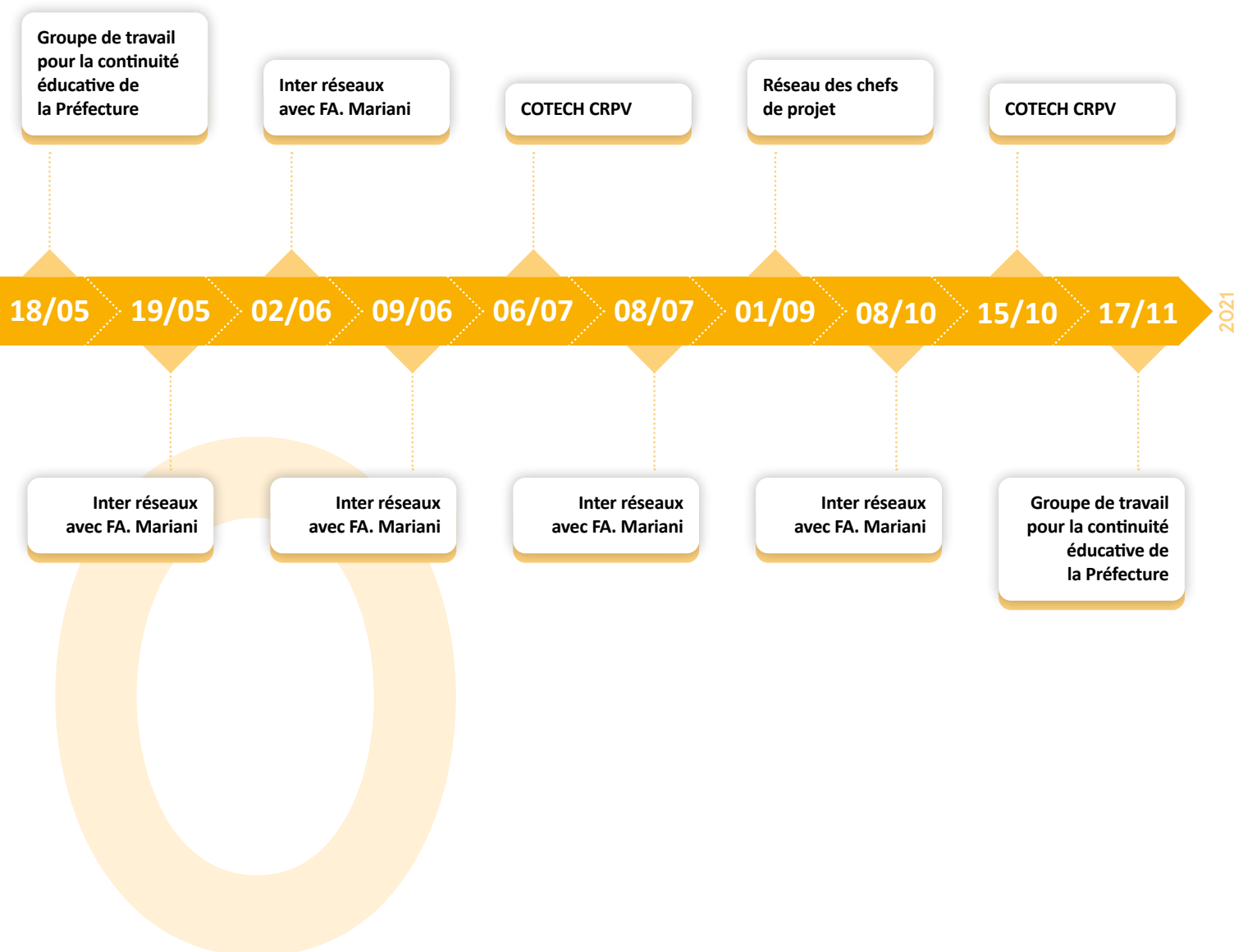
Ces travaux de réorganisation ont abouti à la création de quatre pôles : Le pôle Politique de la Ville ; le pôle Recherche et Politiques Publiques ; le pôle Ingénierie sociale et le pôle Administratif, financier et ressources humaines.



Le pôle Politique de la ville, approche transversale a pour objectifs de/d' :

- Animer le réseau des acteurs de la politique de la ville
- Poursuivre une fonction ressource bilatérale et/ou collective des acteurs de la politique selon les sujets d'actualité
- Engager des travaux d'accompagnement bilatéral et/ou collectif selon les sollicitations
- Contribuer à une fonction d'observation de la politique de la ville et à l'élaboration d'un projet d'observatoire
- Contribuer aux instances locales et nationales

La transversalité des questions de la politique de la ville s'appuie sur la mobilisation du directeur et des équipes des pôles Recherche et Politiques publiques, et Ingénierie sociale.



# LES PROFESSIONNELS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

## ANIMATION DU RÉSEAU DES CHEFS DE PROJET POLITIQUE DE LA VILLE

L'animation des réseaux professionnels est un axe central de l'action du centre de ressources. Cette animation peut s'inscrire directement dans certains projets, il s'agit alors d'une animation spécifique propre à la gouvernance du projet. Dans ce cas, l'animation d'instances techniques ou de pilotage concourt à l'animation de réseaux professionnels. Par ailleurs, l'animation d'un réseau professionnel peut directement s'arrimer à une typologie spécifique d'acteurs indépendamment de tout projet et ainsi reposer strictement sur des enjeux d'animation, d'interconnaissance et d'élaboration d'une culture commune.



La dimension transversale de la politique de la ville et l'action stratégique des chefs de projet amènent à privilégier une animation « métier » favorable aux réflexions stratégiques pour le déploiement d'une politique publique. L'inscription du contrat de ville comme outil de développement des territoires, l'appropriation de l'actualité locale et nationale en résonance avec la politique de la ville, le recueil des besoins, le traitement de sujets spécifiques sont autant de rôles endossés par le centre.

En 2020, la crise sanitaire a fortement mobilisé les membres du réseau sur les effets de la crise. La Préfecture, l'ANCT, l'ARS ont mis en place des groupes de travail autour de : la continuité pédagogique, la mobilisation sociale pour les gestes barrières, la mise en place de campagnes de tests, l'aide alimentaire. Les chefs de projet et le CRPV ont été fortement mobilisés sur ces groupes de travail et ont souligné la force de mobilisation et de réactivité des acteurs de la politique de la ville.

## MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DU SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE DE LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT DU MARONI

Au regard de l'évolution des projets portés par le service politique de la ville de la commune de Saint-Laurent du Maroni, le CRPV a été saisi dès 2019 pour venir en soutien à la restructuration de ce service. Cette mission avait plusieurs objectifs : établir un état des lieux sur la composition, l'organisation et le fonctionnement du service ; définir un document de référence qui formalise l'identité et les objectifs du service et des pôles ; proposer un nouvel organigramme ainsi que des préconisations en vue de la réorganisation du service politique de la ville.

L'année 2020 a permis de formaliser l'ensemble de la démarche d'accompagnement à travers la rédaction d'un rapport qui propose une structuration du service politique de la ville par pôles. Un pôle médiation sociale et vie associative, un pôle intervention thématique, un pôle administratif et financier et une cellule technique.

Cette structuration a permis d'engager un travail de présentation aux nouveaux élus dans le cadre de la commission politique de la ville.

Initiée en juillet 2019, des entretiens individuels avec l'ensemble des salariés du service ont été effectués en septembre 2019 et des ateliers de travail collectif ont été organisés en décembre 2019.



# OBSERVATION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

## LA PRÉFIGURATION D'UN OBSERVATOIRE RÉGIONAL « COHÉSION SOCIALE ET JEUNESSE »

La préfiguration d'un observatoire régional de la cohésion sociale et de la jeunesse est engagée en 2020 et vise à la remise d'un rapport au cours du second semestre 2021. Cette préfiguration est le fruit de plusieurs constats.

Le premier se situe au niveau de la réalisation d'études et la production de connaissances sur la cohésion sociale et la jeunesse, qui sont existantes en Guyane, mais bien souvent ponctuelles et insuffisamment connectées. La production de connaissances sur un domaine de l'action publique s'effectue par la réalisation d'études thématiques lancées par différentes institutions (Rectorat, Communes, CACL, CTG, etc.), sur des enjeux de politiques publiques qui les concernent. Même si de nombreuses études sont conduites, elles sont effectuées à un moment donné et en fonction d'opportunités, qui peuvent varier entre le lancement d'un dispositif, la réalisation d'un diagnostic, la construction d'un plan, schéma ou programme d'actions ; ou encore l'évaluation de dispositifs ou politiques publiques. De plus, il est à noter que les études lancées dans ce cadre sont bien souvent effectuées par des bureaux d'études extérieurs, ce qui ne permet pas de construire une vision long terme, avec la construction d'un cadre de référence commun et des indicateurs durables.

Le deuxième constat est que la Guyane ne dispose pas de banque de données centralisées et analysées, dédiées aux acteurs de la jeunesse et de la cohésion sociale leur permettant d'identifier les enjeux qui les concernent et de questionner leurs interventions auprès des populations. Même si une observation locale des territoires de la politique de la ville permet une analyse continue des QPV avec des indicateurs sociaux pour la constitution de la géographie prioritaire en Guyane, elle ne rassemble pas l'ensemble des données sociales. De plus, elle agit plus comme une banque de données que comme un observatoire.

Ainsi, il est nécessaire d'étayer une base de données sociales adaptées aux situations locales, qui viendrait en complément des données du recensement de la population. En effet, au-delà de la question de l'adressage qui rend difficile le recensement de l'ensemble de la population, par exemple la question de la mesure de l'informalité (qu'il s'agisse de l'économie, du logement) et ses effets, n'entre pas en considération dans le recensement de la population, alors qu'elle concerne une grande partie de la population guyanaise.

Enfin, les observatoires présents en Guyane ou lieux de ressources et d'informations sont majoritairement dédiés aux enjeux environnementaux (Observatoire de la Dynamique Côtière, L'ADEME, l'IRD) ; aux enjeux de la santé (Observatoire Régional de la Santé de Guyane, l'association Guyane Promo Santé en Guyane qui a pour vocation de diffuser des études et ressources) ; sans pour autant s'intéresser aux dynamiques sociales. Un observatoire s'intéressait à ce type de données, celui de la non - scolarisation, lancé en 2005 par le Rectorat afin de centraliser des données sur les enfants non scolarisés, mais il est actuellement fermé.

Il existe, cependant, au sein de différentes institutions (CAF, ARS, Pôle Emploi, Services déconcentrés de l'État...) des fonctions d'observation, à travers la réalisation d'études et de veille scientifique, qui sont ponctuelles et peu coordonnées entre elles. De plus, des travaux existent dans les champs de l'aménagement du territoire et de l'habitat avec les observatoires de l'AUDeG. Au-delà de l'observation du foncier et de l'habitat, l'agence travaille en partenariat avec les acteurs sur les dynamiques de peuplement, dans le cadre de la politique de mixité sociale sur le référentiel des quartiers.

ÉVALUATIONS  
ÉTUDES  
PARTAGE ENTRE ACTEURS  
FIABILITÉ DES DONNÉES  
DIVERSITÉ D'ÉCHELLE  
BASE DE DONNÉES ACCESSIBLES  
POLITIQUES SOCIALES  
PRODUCTION DE CONNAISSANCES ADAPTÉE

# LE CONSEIL NATIONAL DES VILLES

## PARTICIPATION AU CONSEIL NATIONAL DES VILLES (CNV)

Le Conseil National des Villes est une instance consultative placée sous l'autorité du Premier Ministre et chargée de conseiller sur la politique de la ville. Il peut être saisi ou s'auto saisir de certains sujets. Le directeur du CRPV a été nommé membre du Conseil National des Villes en 2015 pour un premier mandat au titre du collège des acteurs économiques et sociaux. Son mandat a été renouvelé en 2019 pour trois ans.

En 2020, malgré le contexte sanitaire et social, le CNV a répondu à la saisine du ministre de la Ville et du Logement, Julien DENORMANDIE, sur la sortie de crise. Le Conseil national des villes a ainsi rendu un avis « Panser le présent - Penser les futurs. L'urgence d'agir : des chantiers concomitants ». Cet avis a été remis à la Ministre de la Ville, Nadia HAI, le 21 juillet et a permis d'inspirer les réflexions sur le plan de relance et les propositions du Comité interministériel des villes - qui s'est tenu le 29 janvier 2021 à Grigny.

En novembre, un groupe de travail a lancé les réflexions sur la problématique du « vieillissement dans les quartiers prioritaires », se rapprochant du Conseil national de lutte contre les exclusions et de la Conférence nationale de la santé.

Également, le ministre de la Ville et du Logement avait confié au Conseil national des villes le suivi des 40 mesures de la mobilisation nationale en faveur des habitants des quartiers. Des groupes de suivi dédiés aux thématiques éducation et petite enfance, renforcement du lien social et logement et cadre de vie ont été organisés.

Les conclusions de ces groupes ont fait l'objet d'une présentation par les co-pilotes à la ministre de la ville, lors de l'Assemblée Plénière du 17 décembre 2020. Dans le contexte de la mobilisation de plus de 200 maires et du courrier du 14 novembre, adressé au Président de la République, demandant que le plan France relance sanctuarise un milliard d'euros pour les quartiers prioritaires et la proposition de mesures ciblées, la ministre a annoncé le 17 décembre au CNV la tenue d'un prochain Comité interministériel des villes, présidé par le Premier ministre, pour lequel elle a sollicité l'examen et l'expertise des mesures proposées par les maires signataires.



Dans la perspective du projet de loi sur les séparatismes devenu le projet de loi confortant le respect des principes de la République, le Conseil national des villes a lancé le travail de consultation du projet de loi qui sera adopté au premier trimestre 2021. Un groupe de travail dédié, sous le pilotage de Patrick BRAOUEZEC - vice-président du CNV -, composé de 23 membres, s'est réuni 5 fois. Lors d'une réunion en présence de la Ministre de la ville, Nadia HAI, et du Directeur de Cabinet de la Ministre en charge de la citoyenneté, Sébastien JALLET, les membres ont pu exposer leurs premiers travaux et observations. Ses premiers travaux ont fait l'objet d'une présentation en réunion interministérielle par le Directeur de cabinet du Premier ministre le 8 décembre. Le projet d'avis du groupe de travail a fait l'objet d'une présentation lors de l'Assemblée plénière du 17 décembre où il a été convenu qu'un séminaire de réflexion sur les enjeux de laïcité puisse se tenir début janvier 2021.



# LA CELLULE COMMUNICATION

Les réflexions menées en 2019 par l'équipe, avec l'appui d'un cabinet de consulting, ont confirmé l'importance de professionnaliser la communication du centre et de créer une cellule communication.

En 2020, cette nouvelle cellule, accompagnée de la Direction, a pris en main les outils existants pour les harmoniser et en a développé de nouveaux. L'objectif étant de valoriser davantage les actions du centre et les projets sur lesquels il intervient en appui.

Ainsi, plusieurs réflexions ont été menées et les premières actions de communication ont vu le jour :

- Réseaux sociaux
  - Ouverture et animation d'un compte sur LinkedIn pour relayer des éléments liés à la vie du centre (actualités, productions, offres d'emploi) et être en réseau avec les acteurs locaux et le RNCRPV
- Outils de communication
  - Création d'outils de communication avec des prestataires locaux, de la prise de brief à la conception, en passant par le suivi de production et le contrôle qualité : plaquette MSMS, tableau de bord « Jeunesses guyanaises » édition 2020, nouvelle maquette du rapport d'activité 2019, carte de voeux 2021



- Site internet [www.crvp-guyane.com](http://www.crvp-guyane.com)
  - Réécriture et intégration de l'intégralité des contenus
  - Animation : relai et rédaction d'actualités, partage des offres d'emploi...
- RNCRPV
  - Intégration au réseau de travail Inter-CRPV communication et information
- Communication interne :
  - Création de supports de communication à destination du personnel du CRPV, placés dans les locaux
- Communication projets
  - Réalisation d'outils de communication (affiches, infographies) en interne à destination des projets jeunesse

À l'issue de cette année 2020, la création de cette cellule a montré toute son importance pour rendre visible les actions du Centre.

L'année 2021 verra se dessiner de nouveaux projets, avec entre autres, la création d'une plaquette de présentation du CRPV et la conception d'une base photographique Politique de la Ville ; et en continuer d'autres, tels que le rapport d'activité 2020.



## PERSPECTIVES

### *Animation du réseau des chefs de projet politique de la ville*

L'animation de ce réseau professionnel nourrit la relation du centre avec les villes retenues dans le cadre de la politique de la ville. Depuis la création du centre de ressources en 2002, les chefs de projet représentent un réseau professionnel prioritaire et à maintenir. Ce réseau a permis en outre de préparer les grandes étapes de contractualisation et d'élaborer une stratégie commune et mutualisée. Les contrats de ville sont prolongés jusqu'en 2022 et une nouvelle étape de la politique de la ville sera à construire collectivement avec le réseau des chefs de projet.

### *Mission d'accompagnement de Saint-Laurent du Maroni*

L'achèvement de la mission d'accompagnement du service politique de la ville ouvre des perspectives de structuration de l'action du contrat de ville avec un renforcement des différents piliers et dispositifs. Le service politique de la ville se développe considérablement et internalise de nombreuses compétences qui rayonnent sur l'ensemble de la ville et de ses services. Les enjeux d'organisation positionnent le service comme un incubateur de missions et de projets qui peuvent ensuite être dévolus à d'autres services de la collectivité. Également, l'éclatement des dispositifs de la politique de la ville que l'on remarque dans de nombreux territoires représente un enjeu d'internalisation, de retour des dispositifs dans l'espace unique du contrat de ville. Cette perspective d'internalisation favorise le renforcement de la politique de la ville et de ses leviers.

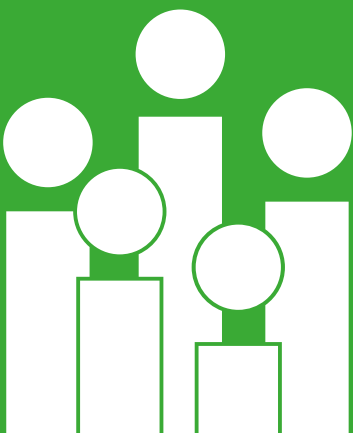
Enfin, les enjeux considérables du développement social et urbain à Saint-Laurent du Maroni nécessitent une ingénierie du développement sur de nombreux domaines (social, économique, urbain). Le service de la politique de la ville peut contribuer au renforcement de cette ingénierie, à la professionnalisation des acteurs et à la structuration du monde associatif.

### *La préfiguration d'un observatoire régional « cohésion sociale et jeunesse »*

Dans la continuité de l'étude sur l'observation des quartiers prioritaires et le constat partagé de consolider une observation "cohésion sociale et jeunesse en Guyane", les perspectives de cette préfiguration s'attacheront à mobiliser les institutions pour une définition partagée de l'observation et du champ d'études concerné. L'observatoire devra ainsi reposer sur une gouvernance et un pilotage stratégique pour la bonne définition d'un programme d'études.

### *Participation au Conseil National des villes*

Les perspectives attachées à la participation à cette instance nationale se prolongent jusqu'en 2022 à travers notamment les saisines du Ministre de la ville, le suivi des 40 mesures de la feuille de route du gouvernement pour les habitants des quartiers, ainsi que différentes saisines très certainement teintées par les perspectives de la politique de la ville post 2022.



PÔLE  
RECHERCHE  
ET POLITIQUES  
PUBLIQUES

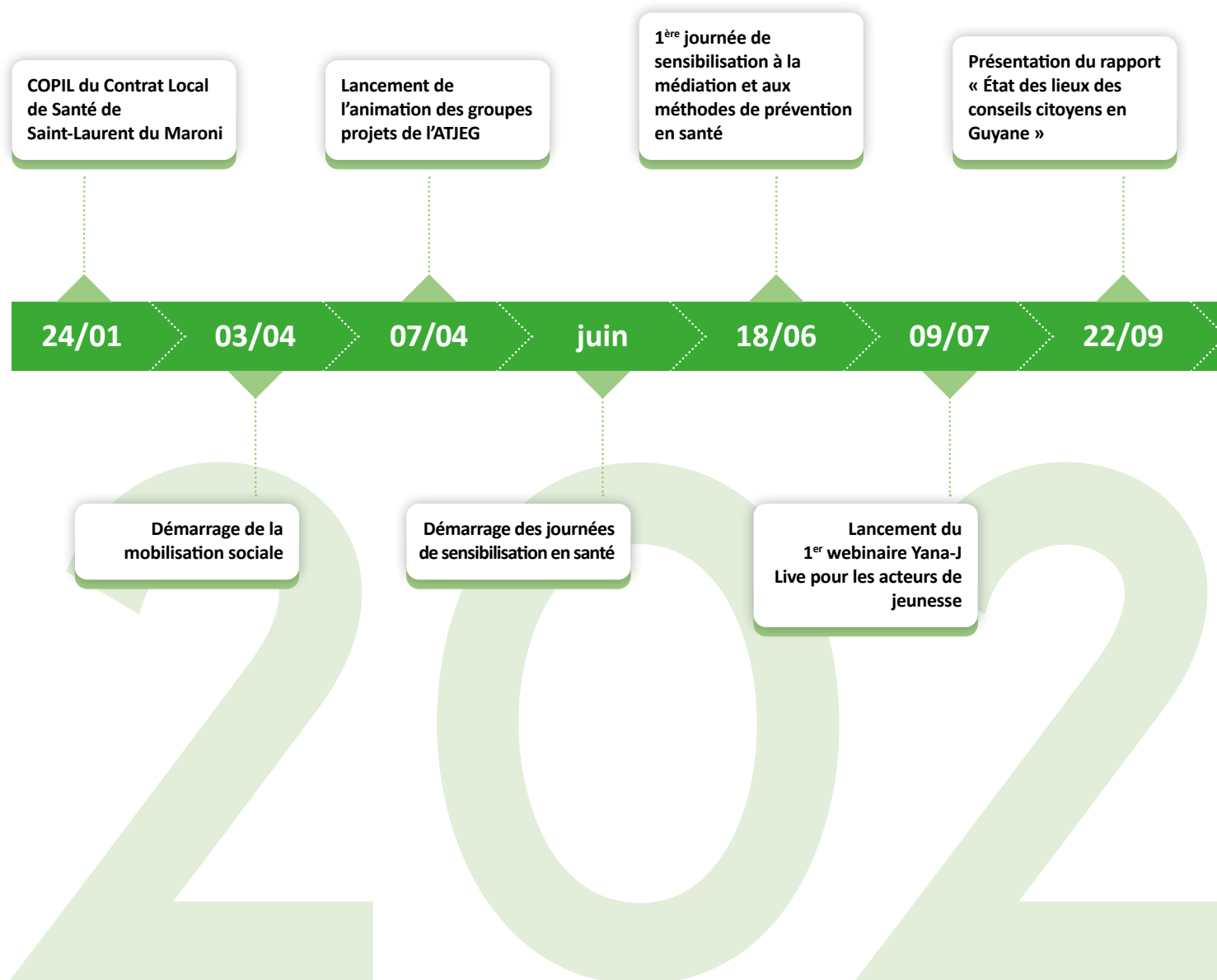
---

# PRÉAMBULE

Suite à l'augmentation du nombre de projets, notamment dans le pôle innovation sociale ainsi qu'à l'arrivée de nouvelles thématiques structurantes comme l'information jeunesse, un travail de réorganisation des services a été mené au CRPV en 2019. Désormais, les actions du CRPV Guyane se déclinent en quatre pôles : Politique de la ville - Approche transversale, Recherche et politiques publiques, Ingénierie sociale et Administratif, financier et ressources humaines.

Le pôle recherche et politiques publiques a pour objectifs de/d' :

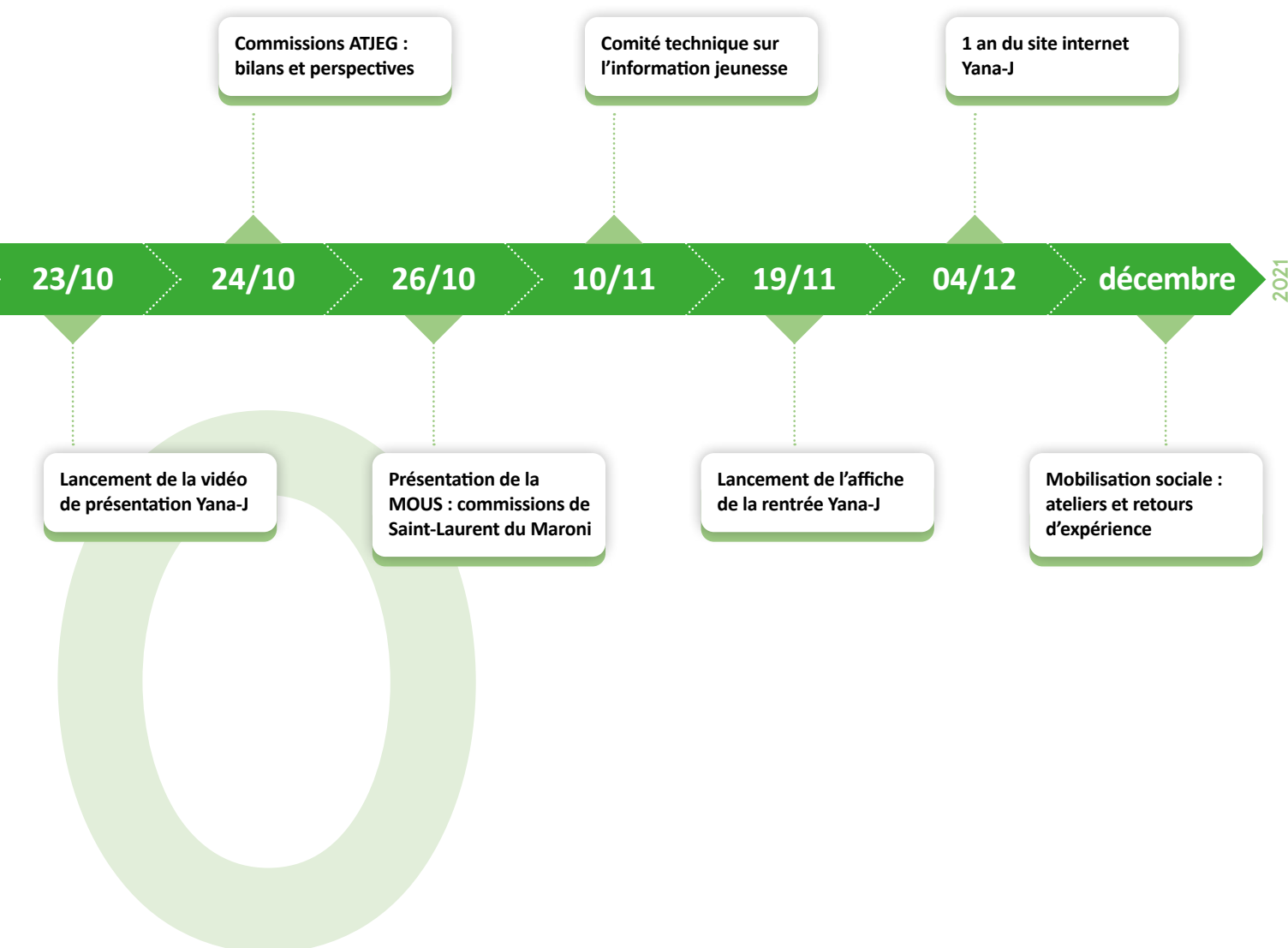
- Produire et diffuser des connaissances dans les champs de la politique de la ville (jeunesse, habitat, santé, démarches participatives) via le développement de la recherche-action et la réalisation d'études et diagnostics
- Avoir une fonction ressource auprès des acteurs à travers la capitalisation, la montée en compétences, l'animation de réseau et l'accompagnement opérationnel dans la mise en œuvre des politiques publiques
- Évaluer les projets menés (dispositifs de la politique de la ville, projet d'intervention sociale, etc.





En 2020, ce pôle est composé de quatre salariés, qui travaillent sur les thématiques suivantes :

- Jeunesse : développement et animation de la démarche jeunesse
- Information jeunesse : accès aux droits et information jeunesse
- Santé : accompagnement et animation du réseau santé à travers le groupe de mobilisation sociale
- Participation : accompagnement et animation des démarches participatives
- Habitat : accompagnement et animation du réseau habitat et renouvellement urbain



# JEUNESSE

## CONTEXTE

La prise en compte des questions de jeunesse s'est développée au sein du CRPV Guyane avec le lancement de la démarche jeunesse en 2011, recherche-action visant à produire des connaissances sur les jeunes guyanais âgés de 16 à 25 ans et leurs modalités de passage à l'âge adulte, pilotée par la Collectivité Territoriale de Guyane.

Au-delà d'une étude sociologique, la démarche jeunesse est un projet innovant et fédérateur d'accompagnement aux politiques publiques qui s'est décliné à travers la mise en œuvre de plusieurs actions : la réalisation d'études thématiques et de veille scientifique ; la mise en œuvre de projets et expérimentations ainsi que l'accompagnement à une réflexion transversale sur la définition d'une stratégie territoriale jeunesse en Guyane.

La démarche jeunesse mobilise une large communauté de partenaires institutionnels : Préfecture, DJSCS, DGOM, collectivités locales, CAF, INSEE, DAC, ARS, Préfecture, Rectorat, Parc Amazonien de Guyane et le laboratoire Paris Descartes du CEPED.

Alors que ces dernières années ont marqué le tournant opérationnel de la démarche jeunesse, à travers notamment la préfiguration d'un dispositif d'accès aux loisirs (Yana loisirs), l'accompagnement de l'Assemblée Territoriale des Jeunes de Guyane, l'appui à la gouvernance jeunesse, etc. le CRPV en 2020 réactive et développe le volet recherche de la Démarche Jeunesse afin d'assurer une veille continue des questions jeunesse et de préfigurer de nouveaux dispositifs.

## PROJETS

### *Accompagnement à l'animation de la gouvernance jeunesse de la Collectivité Territoriale de Guyane*

Dans le cadre de la structuration de la Direction jeunesse et vie associative de la CTG, le CRPV assure l'animation de la Commission Transversale Jeunesse Élargie, rassemblant différents services de la CTG ainsi que des partenaires jeunesse tels que la DJSCS, la CAF, les services de la politique de la ville, les communes, etc.

En 2020, aucune commission n'a pu se tenir à cause du contexte sanitaire. Ainsi, le CRPV a animé la gouvernance de la Démarche Jeunesse par le biais des réunions techniques et stratégiques de différents projets dont des projets spécifiques tels que Yana-J, ATJEG, etc. Par exemple, s'est tenu le comité technique de l'information jeunesse, animé conjointement par la CTG et la DJSCS, rassemblant plus d'une trentaine d'acteurs techniciens et élus.



### **Actualisation du tableau de bord « État des lieux sur la jeunesse »**

À l'issue de la démarche jeunesse, un état des lieux des jeunes guyanaises avait été produit, en 2011, sur la base d'une articulation des données quantitatives et qualitatives, dans le cadre d'un travail partenarial entre le CRPV et l'INSEE. Un tableau de bord synthétique avec 30 indicateurs statistiques de jeunesse, 7 thématiques et 2 focus thématiques a été publié en 2014.

Suite à l'actualisation des données effectuée en 2018, le CRPV a publié un nouveau tableau de bord sous le même format, avec un focus sur la santé des jeunes âgés de 16 à 25 ans. L'actualisation du tableau de bord jeunesse vient ainsi nourrir la réflexion autour de l'observation des jeunes, tout comme l'articulation à conduire entre cette fonction et l'étude prochaine sur l'observation de l'évolution des quartiers « politique de la ville » de Guyane (convention de partenariat INSEE, Préfecture, CRPV).

### **PERSPECTIVES**

2021 viendra s'inscrire dans le prolongement des actions déjà engagées entre la Collectivité Territoriale de Guyane et le CRPV :

#### ***Poursuivre l'accompagnement à l'animation des politiques de jeunesse et sa gouvernance***

L'enjeu pour l'année suivante est de continuer l'animation de la CTJE en y intégrant de nouvelles parties prenantes et d'accompagner le service jeunesse de la CTG en tant que coordinateur d'une politique jeunesse transversale sur l'ensemble du territoire, mais aussi en tant que porteur de projets et d'actions à destination des jeunes.

#### ***Réactiver et développer le volet recherche de la démarche jeunesse afin d'assurer une veille continue des questions jeunesse et de préfigurer de nouveaux dispositifs***

L'année 2021 sera le temps d'un bilan de la démarche jeunesse avec la mise en place d'un comité de pilotage afin d'assurer un bilan des actions de la recherche action et d'élaborer de nouvelles perspectives.

L'année à venir aura pour but de cerner les périmètres de la recherche action de la démarche jeunesse, à savoir : le public, les thématiques à questionner en fonction du contexte local et des actualités des politiques nationales, des partenariats à envisager et des données utiles à la production de connaissance, afin d'initier de nouveaux dispositifs jeunesse.

# INFORMATION JEUNESSE

Aujourd'hui, j'ai découvert Yana-J ! C'est un site sur lequel tu peux trouver toutes sortes d'infos sur la santé, la recherche d'emploi, le permis et t'aider à comprendre tes démarches administratives... Tu as le lien des sites et des structures. C'est une bonne initiative qui permet de nous impliquer pour mieux connaître nos droits !

Une élève en 1<sup>ère</sup> année de BTS Banque au CFA de la CCI de Cayenne

## CONTEXTE

La politique publique d'Information Jeunesse (IJ), qu'elle soit en ligne ou portée par des structures physiques, a pour objectif d'accompagner les jeunes dans leurs parcours vers l'autonomie et l'accès aux droits. Cette information doit être objective, à l'attention de tous les jeunes sans distinction et adaptée à leurs besoins en couvrant toutes les thématiques qui les concernent (logement, droit, santé, loisirs, culture, mobilité internationale...).

Depuis 2017, le CRPV a intégré dans ses projets phares les travaux relatifs à l'information jeunesse et à l'accès aux droits pour les jeunes de Guyane.

Ainsi, le centre a :

- Réalisé un dossier sur les grands enjeux nationaux et locaux de l'information jeunesse
- Participé au travail de recensement des dispositifs et structures en faveur de la jeunesse des services déconcentrés de l'État et des collectivités locales
- Accompagné la CTG dans le développement du premier site d'information et de ressources à destination des jeunes et des acteurs de jeunesse de Guyane : [www.yana-j.fr](http://www.yana-j.fr) et ses réseaux sociaux (Instagram, Facebook et You Tube)

En 2020, le CRPV continue son accompagnement auprès de la CTG sur les outils numériques Yana-J en mettant à jour et en partageant quotidiennement les contenus ; en diffusant l'information et en créant une véritable adhésion auprès des jeunes (intervention et ateliers de travail au sein de la commission 3 de l'ATJEG, affiche de la rentrée, vidéo de présentation) et des acteurs de jeunesse (webinaires Yana-J Live, création et animation d'un réseau des communicants).

En parallèle des outils numériques, le CRPV a travaillé sur le développement du volet physique de l'information jeunesse, notamment en appuyant la CTG et la DJSCS à l'identification des relais potentiels à travers la réalisation d'un diagnostic sur l'ensemble du territoire. Dans ce cadre, le centre a travaillé conjointement avec la CTG à la mise en place d'un Appel à Manifestation d'Intérêt auprès d'associations pour le développement d'espaces physiques d'information jeunesse.

## PROJETS

### Animation et administration des outils numériques Yana-J

Suite à son lancement le 4 décembre 2019, le CRPV s'est vu confier le suivi, l'animation et l'administration du site internet d'information jeunesse [www.yana-j.fr](http://www.yana-j.fr) et de ses réseaux sociaux Facebook (@Yana-J), Instagram (@yanaj\_info) et You Tube (Yana-J).



Ainsi, l'équipe, composée d'une cheffe de projet et d'une chargée de mission communication numérique, a travaillé sur 3 actions majeures : créer la ligne éditoriale générale du site et des réseaux sociaux pour assurer l'homogénéité des contenus ; mettre à jour les contenus et enrichir le site de nouveaux dispositifs ; effectuer une veille quotidienne sur les événements, les actualités et les offres d'emploi du territoire.

En fin d'année 2020, nous comptabilisons :

- Pour le site internet : 8 thématiques, 32 rubriques, 117 catégories, 304 dispositifs, 503 localisations et 190 actualités
- Pour les réseaux sociaux : 267 publications Instagram, 421 publications Facebook et 190 vidéos intégrées à la chaîne You Tube

### Création d'outils de communication

Des actions de communication ont été menées par la CTG au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 et le CRPV a également initié la création d'une affiche de rentrée scolaire Yana-J 2020/2021, co-créée avec les jeunes de l'ATJEG. Celle-ci a été diffusée par la CTG dans l'ensemble des établissements scolaires du territoire.

Une vidéo de présentation de l'environnement numérique Yana-J a également été produite avec l'agence web partenaire du projet. Cette vidéo d'1:26 min présente toutes les ficelles pour naviguer sur le site et les réseaux sociaux et est toujours épinglée sur la page d'accueil du site et de Facebook.



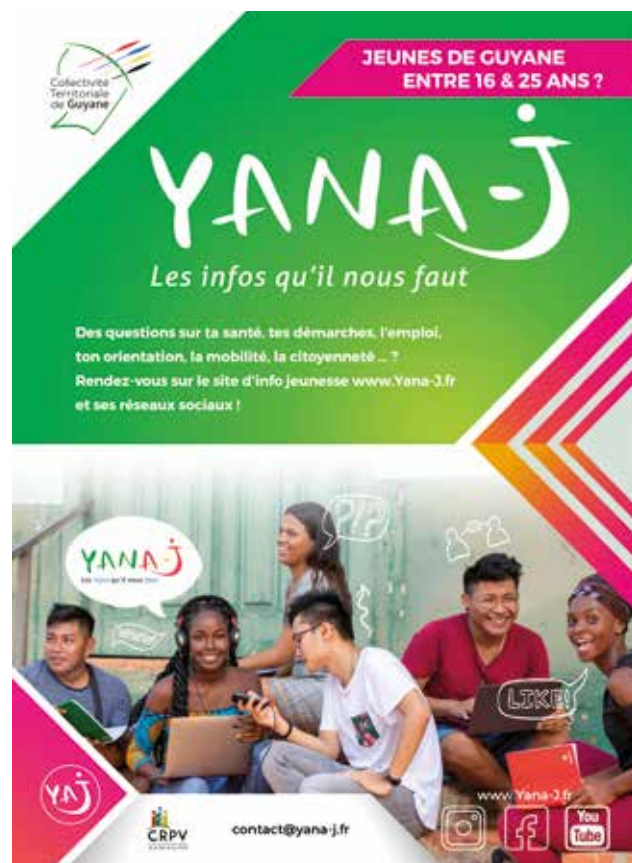
### Animation des webinaires Yana-J Live et réseaux d'acteurs

Face à la situation sanitaire, l'équipe du CRPV a adapté son projet de formation à l'utilisation des outils Yana-J auprès des professionnels. Ainsi, les webinaires Yana-J Live ont vu le jour. Cette série de webinaires (réservés aux professionnels qui œuvrent pour la jeunesse du territoire) traite des 8 thématiques du site sur un format court d'une heure, découpé en 3 parties : la présentation du site, la présentation de l'espace professionnel collaboratif, des témoignages et des cas concrets thématiques.

En fin d'année 2020, **5** webinaires ont été animés.

Ils ont rassemblé **72** professionnels institutionnels, associations, animateurs, corps enseignants

Parallèlement, l'équipe projet a tissé des liens avec de nombreux acteurs touchant aux 8 thématiques du site. Elle est aussi à l'initiative de la création d'un réseau de communicants qui a pour objectifs de mettre en relation les professionnels de la communication, de faire réseau, de partager des expériences et compétences et d'améliorer le travail de veille informative sur l'ensemble du territoire.



### Ateliers de formation auprès des jeunes

La situation sanitaire trop complexe dans les établissements scolaires a contraint le CRPV à reporter cette mission à l'année 2021. Néanmoins, l'équipe a profité de ce temps suspendu pour créer le concept et tous les outils de formation.

### État des lieux des outils numériques à N+1

Les différentes activités, réalisées en amont et depuis le lancement du site, ont fait l'objet d'une évaluation annuelle, sous la forme d'un audit global des outils numériques Yana-J par l'agence web partenaire. Ceci a permis de donner des éléments clés et des pistes de travail pour rédiger la programmation 2021.

En fin d'année 2020, Yana-J commence à se faire connaître sur le territoire et une communauté se crée. On comptabilise entre le 27/05 et le 31/12/2020<sup>2</sup> :

- Pour le site internet : 8 516 utilisateurs dont 45% de Guyane française, 26 909 pages vues et 75 professionnels inscrits à l'espace professionnel
- Pour les réseaux sociaux : 546 abonnés sur Instagram et 340 abonnés sur Facebook

<sup>2</sup>L'outil de suivi statistiques Analytics a été effectif à compter du 27/05/2020. Ainsi les chiffres ne prennent pas en compte le trafic avant cette date.

## Accompagnement de la CTG et de la DJSCS au développement d'un réseau physique d'information jeunesse sur son territoire

La CTG en tant que chef de file des politiques jeunesse et pilote du volet numérique de l'information jeunesse, et l'État en tant que garant de la labellisation des structures IJ, ont travaillé de concert pour la structuration d'un réseau physique d'information jeunesse. Dans ce cadre, le CRPV a pu les accompagner à cette structuration par diverses missions : l'animation des réunions techniques, l'appui à la rédaction d'une convention d'objectif réunissant les deux institutions, la réalisation d'un dossier de présentation de l'information jeunesse en

Guyane à diffuser aux acteurs de la gouvernance de l'information jeunesse. Au total, plus d'une dizaine de réunions techniques se sont tenues en 2020.

D'autre part, au titre de la démarche jeunesse, le CRPV a pu présenter à plusieurs reprises les travaux en cours sur l'information jeunesse, notamment auprès des techniciens et élus de la ville de Saint-Laurent du Maroni et de la DGOM.

## Réalisation d'un diagnostic sur les relais locaux potentiels d'information jeunesse en Guyane

Afin de soutenir l'État et la CTG dans la mise en place d'un volet physique composé de structures nationales, régionales et de proximité, le CRPV a développé un diagnostic des structures jeunesse en Guyane via un questionnaire de recensement. De septembre à novembre 2020, plus de 80 structures ont été contactées, par courriel, téléphone ou directement sur place dans les communes du littoral, des savanes et de l'ouest. 59 réponses au questionnaire ont été récoltées et analysées dans un état des lieux sur les relais potentiels information jeunesse en Guyane. Ce document a permis d'obtenir des données sur les structures, leur taux de fréquentation, leur effectif, leur équipement informatique, leur accès internet et la documentation disponible, etc. Il apparaît ainsi que :

Les informations récoltées ont été partagées et discutées lors d'un comité technique réunissant des élus, des institutions et une dizaine de communes le 10 novembre.

D'autre part, le CRPV a été sollicité pour accompagner les structures dans leurs réponses à un Appel à Manifestation d'Intérêt sur l'information jeunesse.

# 32%

des structures reçoivent moins de 10 jeunes par jour et 27% en accueillent plus de 20

# 29%

des demandes des jeunes concernent l'emploi, la formation et les stages

# 20%

des structures proposent des sessions d'information collective et 16% proposent des entretiens individuels, des ateliers en groupe ou des accompagnements de projet

# 68%

des structures connaissent le site d'information jeunesse Yana-J

## PERSPECTIVES

### *Animation/développement des outils digitaux Yana-J et déploiement de la communication*

Les travaux d'animation, de renouvellement stratégique et de développement demeurent toujours une priorité afin que le site et ses réseaux répondent aux tendances et contraintes du numérique, tout en répondant aux besoins des cibles.

- Définition d'une identité de marque Yana-J pour créer davantage d'adhésion
- Ajustement de la ligne éditoriale pour développer l'appétence des jeunes
- Déploiement de la communication à l'échelle du territoire via de nouveaux canaux : presse, interview, campagnes payantes sur les réseaux sociaux...
- Participation à des événements phares touchant la cible : rentrée étudiante à l'Université, semaine d'intégration des apprentis du CFA et de la CCI...

### *Accompagnement des jeunes à l'appropriation des outils d'IJ Yana-J*

- Formations auprès de jeunes dans 9 établissements scolaires ciblés sur la bande littorale dans un premier temps : Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Kourou, Saint-Laurent du Maroni et à la MLRG
- Définition et accompagnement d'un réseau d'ambassadeurs Yana-J dans les établissements scolaires

### *Accompagnement des professionnels*

- Clôture des webinaires Yana-J Live (reste 3) et intégration des participants adhérant à l'espace professionnel du site à un groupe de travail info jeunesse pour les professionnels. Ajustement de l'espace professionnel et développement d'une habitude d'usage
- Préfiguration d'une formation de formateurs prescripteurs en présentiel dans la continuité des webinaires auprès de structures ciblées (MLRG, Guyaclic, 1/3 lieux...)
- Formation des enseignants dans les 9 établissements précédemment ciblés
- Maintien et animation du réseau des communicants et intégration à d'autres réseaux professionnels locaux IJ

### *Volet physique : accompagnement à la labellisation et formations*

Suite à l'identification des structures potentielles sur le territoire, la structuration d'un réseau IJ en Guyane se décline en deux enjeux complémentaires pour les années à venir : l'accompagnement à la labellisation et la mise en place d'un plan de formation autour de l'information jeunesse.

En effet, suite aux réponses à l'Appel à Manifestation d'Intérêt, il s'agira d'accompagner les structures de manière individuelle pour la construction d'un diagnostic sur les besoins des jeunes en termes d'information jeunesse et dans la construction de leur projet d'IJ (sur le contenu et les moyens financiers). Également, des visites sur site seront prévues afin d'échanger plus directement avec les structures pour identifier aux mieux leurs besoins et leurs attentes.

D'autre part, un accompagnement collectif est à prévoir avec l'organisation de rencontres entre les structures intéressées et l'animation d'un réseau à l'échelle régionale. Ce réseau aura pour objectif de favoriser un partage de connaissances et de pratiques sur l'IJ.

Finalement, l'enjeu de la formation sera mis en place par l'État et la CTG en faisant appel à des organismes de formation prestataires. Un plan de formation se définit sur l'année 2021, autour de plusieurs enjeux : les métiers d'informateur, les missions d'une structure IJ, les techniques d'accompagnement des jeunes dans l'accès aux droits, les informations sur les thématiques couvertes par l'IJ, l'usage des outils numériques...

# DÉMARCHES PARTICIPATIVES

## CONTEXTE

Le CRPV travaille sur les démarches participatives à travers deux projets : les conseils citoyens et l'Assemblée Territoriale des Jeunes de Guyane (ATJEG).

En Guyane, l'élaboration des contrats de ville a permis de poser une première réflexion autour de la création des conseils citoyens et cinq des six communes en politique de la ville ont bénéficié d'un accompagnement pour leur préfiguration.

Ainsi, depuis 2015, le CRPV a organisé : des cycles de qualification, l'accompagnement à la structuration des conseils citoyens, et une réflexion sur les enjeux de formation et d'accompagnement. En 2019, l'arrivée d'une chargée de mission sur les questions

de démarches participatives a permis de réaliser un état des lieux du fonctionnement des conseils citoyens.

De plus, le CRPV accompagne la CTG dans l'animation de l'ATJEG qui est une instance de dialogue et de rencontres permettant aux jeunes guyanais de formuler des idées, de porter un avis et des projets sur des thématiques qui les concernent. L'ATJEG est composée de jeunes âgés de 12 à 25 ans venant de tout le territoire, élus représentants de leur établissement public ou privé (collèges, lycées, université, centres de formations des apprentis de Guyane, OPRF). Ils se regroupent en commissions pour travailler sur des projets et en assemblée plénière pour les valider.

## PROJETS

### État des lieux - Conseils citoyens

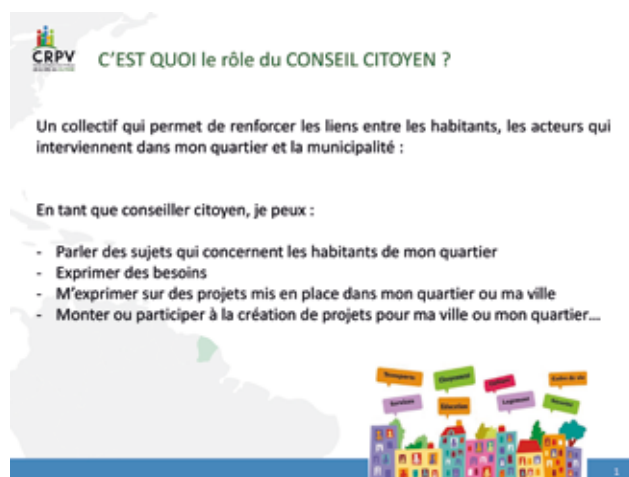
Suite à la réunion des acteurs de la politique de la ville concernés en décembre 2019, le CRPV a effectué un état des lieux des conseils citoyens en Guyane (composition, organisation, déploiement, fonctionnement et effectivité) de décembre 2019 à mars 2020. Cet état des lieux visait à identifier les attentes et les besoins des acteurs pour la formalisation de préconisations et la consolidation des démarches engagées.

Pour réaliser cet état des lieux, différents entretiens ont été menés avec les services politique de la ville (Cayenne, Macouria, Matoury, Saint-Laurent), les délégués du Préfet, d'autres acteurs associatifs (CRPV Martinique, Fédération des centres sociaux, Cemeas, Université Populaire...) et une dizaine de conseillers citoyens de la ville de Cayenne. En parallèle, une analyse de documents a été faite (contrat de ville des communes, arrêtés préfectoraux, bilans d'activité, comptes-rendus de conseil municipal...).

### Groupe de travail RNCRPV - Participation

Dans le cadre du réseau national des centres de ressources, un groupe de travail sur les enjeux de la participation a été créé. Il a pour but de poursuivre et d'élargir la dynamique inter-centres initiée avec le lancement du site « Y aller par 4 chemins » qui valorise les travaux des CRPV sur le sujet de la participation citoyenne ; et d'échanger et mutualiser les travaux sur les conseils citoyens : animation, formation, état des lieux...

2020 a vu la présentation de ce rapport à la sous-préfète chargée de la politique de la ville ainsi qu'aux principaux acteurs concernés (services de l'État, communes et CACL).





## Animation des groupes projets de l'ATJEG

Le travail d'animation de l'ATJEG, mené en 2019, a permis la constitution de 4 commissions thématiques et l'émergence d'un projet par commission en 2020.

- Commission 1 : Prévenir et lutter contre la délinquance et l'incivisme  
Projet : Informer et sensibiliser parents et jeunes à la contraception et aux risques sexuels dans l'Ouest
- Commission 2 : Valoriser et proposer des projets innovants  
Projet : Appel à projets
- Commission 3 : Pour un bon usage du numérique  
Projet : Promotion du site internet Yana-J
- Commission 4 : Vivre ensemble, cultures, patrimoines, identités  
Projet : Découvrir la Guyane par des échanges internes au territoire

Dans un contexte de crise sanitaire, les groupes projets n'ont pas pu se réunir physiquement en 2020. Cependant, le groupe d'animation, composé des chargées de mission du CRPV et de la CTG, a organisé des ateliers à distance pour permettre aux jeunes de se réunir et de poursuivre leurs travaux.

Deux projets ont particulièrement avancé dans leurs réflexions en 2020 : La commission 4 travaillant sur "découvrir la Guyane par des échanges internes au territoire" s'est réunie 5 fois, avec un noyau dur de 8 personnes réparties en plusieurs équipes (logistique, communication, partenariat, financement et écriture...). Ils ont affiné leur projet autour de l'organisation d'une journée de rencontres entre les différentes cultures de Guyane. A cette fin, ils ont identifié une liste d'acteurs pressentis pour animer cette journée et travaillé sur un nuage de mots des habitudes et modes de vie des différentes communautés de Guyane.



La commission 2 « pour un bon usage du numérique » a travaillé, lors de deux ateliers réunissant 3 personnes chacun, sur la création d'une affiche de la rentrée pour le site d'information jeunesse Yana-J. D'autre part, différentes idées pour la communication de Yana-J ont émergé : élaborer des interviews, travailler sur un story-telling, créer une partie « Qui sommes-nous » sur le site afin de présenter toutes les parties prenantes et notamment les conseillers ATJEG.

## Accompagnement de la CTG dans l'animation de l'ATJEG

Au-delà de l'animation des groupes projets de l'ATJEG, le CRPV a aussi accompagné la CTG dans la structuration et la réflexion sur les enjeux de participation des jeunes à l'échelle régionale, à travers plusieurs réunions techniques.

En 2020, une trentaine de réunions techniques a été effectuée avec la chargée de mission ATJEG au sein de la Direction Jeunesse de la CTG avec comme objectifs l'animation des groupes projets, la formation aux outils d'animation de groupes, la définition d'un bilan du dispositif.

D'autre part, le CRPV a participé à deux réunions, organisées par la CTG, pour réfléchir à la contribution de l'ANACEJ (réseau national de la participation enfance jeunesse) sur la participation des jeunes à la construction des politiques publiques avec la mise en place d'un dialogue structuré.

## PERSPECTIVES

### Relance des conseils citoyens en Guyane : accompagnement à la formation

Suite à la présentation de l'état des lieux sur les conseils citoyens à la Préfecture de Guyane en septembre 2020, il a été convenu d'une relance des conseils citoyens avec la mise à jour des listes et le développement d'un plan de formation.

### Évaluation du dispositif ATJEG : comment penser un dispositif de participation des jeunes à l'échelle régionale ?

L'année 2020 nous a permis de constater les difficultés des jeunes à se mobiliser pour la poursuite de leurs projets. Afin d'en savoir plus sur les raisons de leur faible mobilisation, il a été décidé de réaliser une évaluation du dispositif.

# HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

## CONTEXTE

Depuis 2012, le CRPV accompagne les acteurs de l'habitat, du cadre de vie et du Renouveau Urbain (RU).

Le centre de ressources inscrit son action dans une approche multi-acteurs et a vocation à instituer des espaces de rencontres et d'échanges entre professionnels intervenant en Guyane. Les actions menées sont diverses : mise en place d'une gestion urbaine de proximité, organisation de cycles de qualification, de veille territoriale, de réunions de réseaux entre acteurs...

L'année 2020 est singulière. Avec le départ du chargé de mission habitat en janvier 2020, les principales actions ont été menées conjointement par le Directeur et la Responsable du pôle Recherches et Politiques Publiques.

## PROJETS

### *Poursuite d'un réseau de veille*

Partie importante de l'action du centre de ressources, l'accompagnement du réseau « habitat et renouvellement urbain » s'est poursuivi avec la participation à deux réunions de veille : un groupe de travail sur les orientations de suivi et d'observation

dans le cadre de la politique intercommunale de mixité sociale portée par la CACL et une conférence sur l'habitat organisée par la CACL.

### *Préfiguration d'un projet d'intervention sociale dans les quartiers d'habitat spontané*

Le CRPV Guyane mène depuis quelques années des réflexions sur la mise en œuvre d'un accompagnement social destiné aux habitants des quartiers d'habitat spontané. Le projet initialement pensé prévoyait la mise en œuvre d'une expérimentation de médiation sociale dans certains des quartiers spontanés préalablement identifiés. Suite à divers entretiens, nous avons réorienté ce projet plus largement vers une approche d'intervention sociale au cours de l'année 2018. En 2019, nous avons pu finaliser un dossier pour la préfiguration d'une expérimentation « d'intervention sociale dans les quartiers d'habitat spontané : ISQHS ».



En 2020, sur la base des travaux menés précédemment et à la demande de la commune de Saint-Laurent du Maroni, nous avons accompagné les services de la ville (politique de la ville et habitat) dans leur réflexion concernant des modalités d'intervention sociale dans les quartiers d'habitat spontané.

À ce titre, plusieurs échanges ont eu lieu avec les services techniques et également une présentation du dispositif MOUS et du projet ISQHS a été effectuée devant les élus de la commune.

## PERSPECTIVES

### *Poursuivre les travaux de veille et de réseau des acteurs de l'habitat et du renouvellement urbain*

L'idée pour 2021 sera de travailler plus en transversalité. Il s'agira donc de s'intéresser aux interfaces entre politique de l'habitat et les autres champs de la politique de la ville en s'appuyant sur des données et des expériences concrètes, et notamment en se focalisant sur la question de l'habitat spontané.

### *Consolider les fonctions ressources sur les enjeux d'habitat spontané en Guyane*

Les enjeux d'articulation entre social et urbain, notamment dans des territoires en fortes tensions comme à Saint-Laurent du Maroni, nous amènent à y orienter nos travaux. En effet, la recrudescence des quartiers spontanés mais également des problématiques en termes de logements (offre, statut et appropriation du parc) nous conduisent à étudier le fonctionnement et la gestion de ces quartiers afin de proposer des orientations opérationnelles. Cette fonction ressources spécifique s'explique non seulement par l'importance des enjeux d'habitat et de RU mais également par des besoins en ingénierie exprimés lors de nos échanges avec le service politique de la ville de la commune de Saint-Laurent du Maroni.

# SANTÉ

## CONTEXTE

En Guyane, les questions de santé sont, plus que jamais, au cœur des préoccupations locales. Les questions d'accès aux soins, de santé environnementale, de conduites à risques/addictives, de santé mentale, entre autres, constituent des problématiques observables sur le territoire et, de manière récurrente, au sein des quartiers prioritaires.

Depuis plusieurs années, le CRPV déploie des missions d'animation, de qualification et d'accompagnement des acteurs, contribuant ainsi au développement et à la mise en œuvre des politiques de santé dans les quartiers prioritaires. Une ligne d'actions possibles grâce au concours de l'ARS, matérialisée par la signature d'une convention partenariale avec le centre. Rappelons que le volet santé est inscrit au pilier Cohésion Sociale des Contrats de Ville.

Le CRPV a accompagné les communes de Matoury (2012), de Cayenne (2014), de Rémire-Montjoly et de Macouria (2016), pour la réalisation de leurs Contrats Locaux de Santé (CLS). En 2018, trois communes ont été plus spécifiquement accompagnées dans les phases clés de leurs démarches santé : Cayenne pour l'évaluation de son CLS, Macouria pour la première animation de son CLS et Saint-Laurent du Maroni sur

la préfiguration de son projet de santé territorial. Également, le CRPV a accompagné l'ARS et la CACL, en 2017, pour la réalisation du dossier « Vers un conseil intercommunal de santé mentale, état des lieux et perspectives ». Ce dossier a permis d'appréhender les différentes phases nécessaires à la mise en œuvre d'un Conseil Intercommunal de Santé Mentale (CISM), concrétisé en 2018, porté par la CACL qui a recruté une coordinatrice dédiée à l'animation de ce dispositif.

L'année 2019 a été marquée par une très forte implication du CRPV au bénéfice de la commune de Saint-Laurent du Maroni, par un accompagnement renforcé de proximité au service Développement Social Urbain de la ville. Le CRPV s'est également fortement impliqué dans la mobilisation des acteurs institutionnels dans les différents projets santé.

En 2020, dans le cadre sanitaire lié à la Covid-19, Guyane Promo Santé et le CRPV ont proposé à l'ARS un guide d'accompagnement destiné aux acteurs de proximité. Cet outil a été appuyé par des journées de sensibilisation quant à la pratique d'action de proximité, de prévention en santé et de médiation pour faire face à la crise sanitaire.



## PROJETS

### *Mobilisation sociale en santé*

En 2020, le CRPV s'est investi dans la gestion de la crise sanitaire et a œuvré activement à un groupe de travail de mobilisation sociale, piloté par l'ARS de Guyane, dédié à la gestion des clusters.

#### **Le CRPV a exercé deux fonctions majeures :**

- Fonction ressources sur les questions relatives à la médiation sociale et en santé
- Fonction d'accompagnement à la montée en compétence des acteurs sur la thématique de prévention en santé

Nous avons participé à 21 réunions de coordination, pilotées par l'ARS, ayant pour objectif de réunir autour de la table les acteurs institutionnels et associatifs afin de coordonner les actions et trouver des réponses adéquates et adaptatives pour la gestion des clusters et plus largement, de la crise sanitaire.

Par ailleurs, suite à la mobilisation sociale déployée au Village Cécilia à Matoury et sur Saint-Georges de l'Oyapock, nous avons identifié des enjeux quant à la préparation et à l'accompagnement des personnes bénévoles, relais, relatifs aux missions de prévention. La démarche « d'aller vers les habitants » nécessitait l'apprentissage de certaines règles ainsi que de certains savoir-faire et savoir-être nécessaires à la bonne réalisation des missions de prévention. Il était donc primordial de préparer et sensibiliser ces personnes « non professionnelles de la médiation » à passer le bon message ainsi qu'à être en capacité de repérer les situations médico-sociales difficiles pour un passage de relais efficace.

Pour accompagner la montée en compétence des acteurs sur les enjeux de prévention, nous avons déployé des journées de sensibilisation co-construites avec l'ARS et GPS.



## PROGRAMMATION DES JOURNÉES DE SENSIBILISATION

8h00	Présentation, rappel de l'organisation de la journée, des règles, etc
8h15	Brise-glace : Ronde des prénoms et Se lève qui
8h30	Contenu de la mission : En quelques mots, expliquez quelle va être votre mission, votre rôle (post-it) Échanges et discussion
9h00	Spécificité publics et déterminants de la santé : selon vous, vos connaissances, qu'est-ce qui pourrait gêner la santé des personnes que vous allez rencontrer ? Quelles sont les autres problématiques auxquelles ces habitants peuvent être confrontés ?  Comment orienter ? (besoins repérés et passage de relais efficace)
9h15	Mise en situation : prise de contact/démarche d'aller-vers <ul style="list-style-type: none"> <li>La personne est bienveillante, invite à rentrer veut serrer la main. Veut plusieurs masques parce beaucoup d'enfants et puis pour les voisins et la famille aussi</li> <li>La personne est en opposition, elle ne veut rien entendre, ne veut rien savoir « on ne s'occupe jamais de nous d'habitude, alors laissez-moi tranquille »</li> <li>La personne veut des colis alimentaires, elle a faim, ses enfants aussi ne veulent rien d'autre.</li> </ul> Discussion et échanges, proposition de remédiations, d'alternatives
10h00	PAUSE
10h15	Travail en groupe (ou binôme) et mise en situation : <ul style="list-style-type: none"> <li>Expliquer les gestes protecteurs</li> <li>Expliquer les règles du couvre-feu</li> </ul>
11h30	Retour et synthèse sur la posture : La médiation ce n'est pas... (diaporama)
12h00	PAUSE DÉJEUNER
13h30	Mise en route : Votre maison prend feu, vous pouvez sauver 3 objets, lesquels ? Repérer les priorités différentes en fonction des personnes.
14h00	Lecture du guide et discussion, réponse aux questions
15h00	Écriture d'un texte de présentation aux habitants (vu avec les participants le matin, repéré comme besoin)
15h45	Tour de table évaluatif: Qu'avez-vous pensé de cette journée ?

En partenariat avec Groupe Promo Santé (GPS), nous avons co-animé ainsi 10 journées de sensibilisation sur les communes de la politique de la ville à destination de 42 médiateurs, bénévoles et personnes relais.

Des journées de retours d'expériences ont également été mises en place sur Kourou, Macouria et Saint-Laurent du Maroni.

Par ailleurs, cette action commune avec le GPS a touché en totalité 132 acteurs de terrain et a permis de les accompagner sur « comment passer un message de prévention et comment s'inscrire dans une démarche d'aller-vers ? » au bénéfice de la population.

## PERSPECTIVES

Le CRPV travaille sur le volet santé des contrats de ville depuis de nombreuses années. L'animation du réseau des professionnels, les cycles de qualification et l'accompagnement aux démarches territoriales en santé ont permis les signatures des contrats locaux de santé sur les communes de Matoury, Cayenne, Macouria et Saint-Laurent du Maroni.

La crise sanitaire a révélé la plus-value de ces démarches pour intervenir rapidement dans les quartiers dans le cadre de la mobilisation sociale et de la médiation en santé. Le repérage des situations de détresse sur les quartiers, l'approche communautaire et la traduction des messages de prévention dans les langues locales, la sensibilisation aux gestes barrières, le port du masque et l'ensemble des protocoles sanitaires liés à la Covid-19 ont été facilités par les contrats locaux de santé et la présence d'une ingénierie dédiée au volet santé du contrat de ville.

La programmation du volet santé permettra de poursuivre une dynamique d'animation et d'accompagnement des communes et d'inscrire les questions de santé dans une perspective élargie à la fin de la contractualisation en 2022. Si cette nouvelle phase de contractualisation n'est pas encore définie, il conviendra toutefois d'interroger le positionnement des enjeux de prévention et de promotion de la santé sur les quartiers prioritaires.





PÔLE INGÉNIERIE  
SOCIALE

---

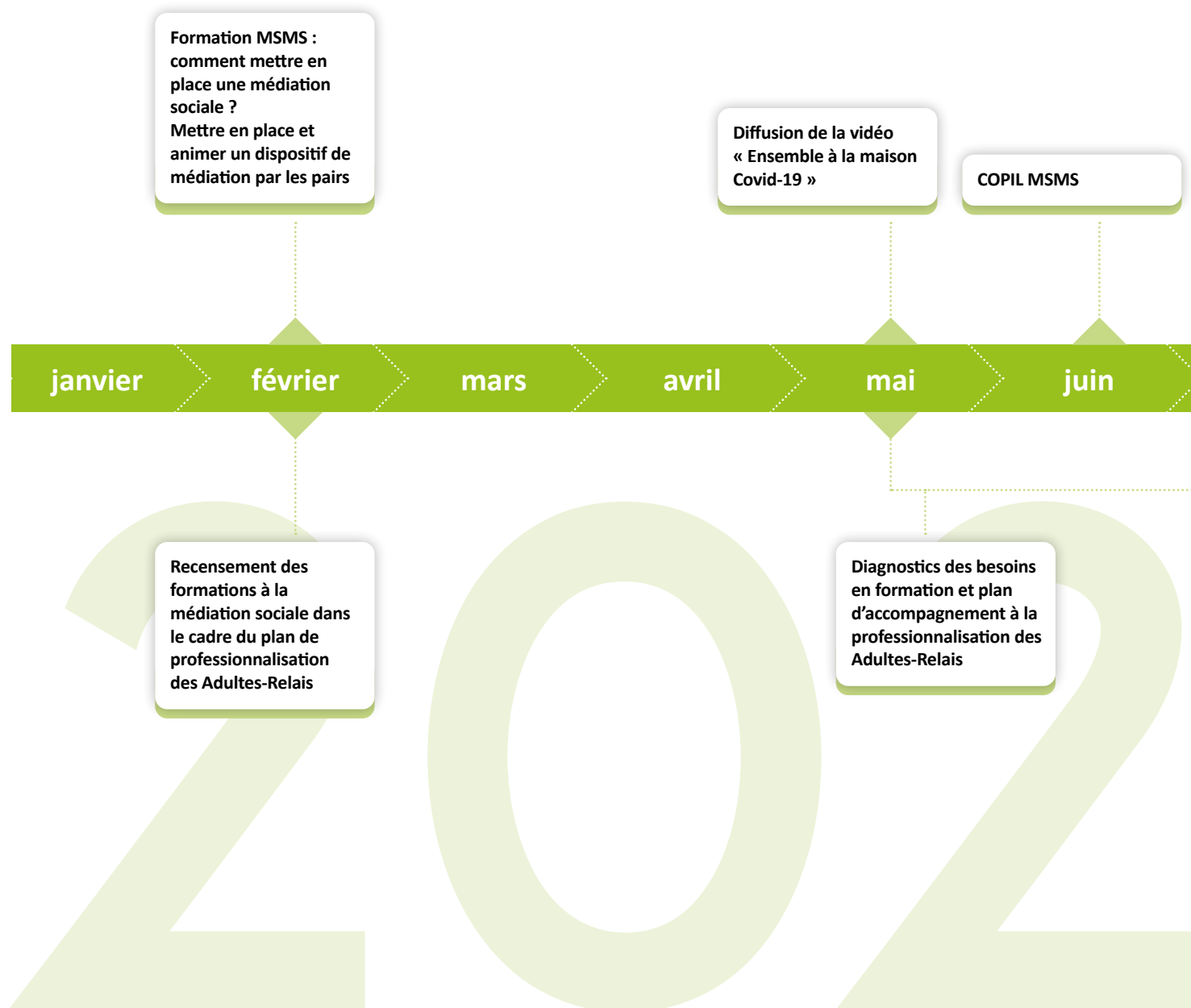
# PRÉAMBULE

Le pôle ingénierie sociale s'inscrit dans un mouvement de promotion et de développement de l'innovation sociale au sein des territoires de la politique de la ville.

L'ingénierie sociale déployée par le CRPV ne consiste pas seulement à réaliser des actions mais à créer des conditions, mobiliser des moyens, construire des dispositifs, pour exploiter les potentialités socio-économiques du territoire et développer les capacités des acteurs autour des questions de l'intervention sociale. Il s'agit d'une fonction d'appui et d'accompagnement méthodologique aux acteurs.

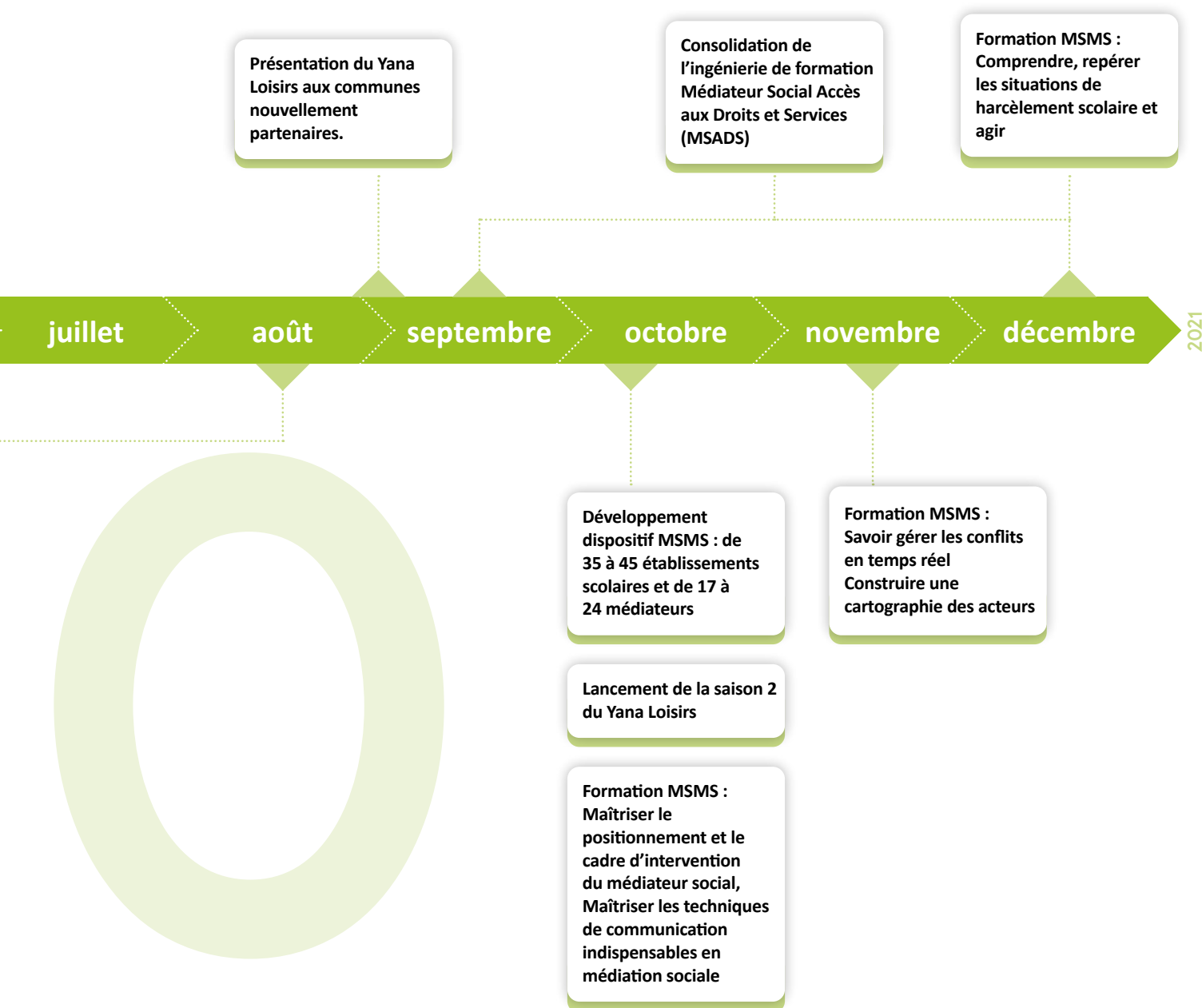
Le pôle conduit différentes actions en réseau qui se caractérisent notamment par les missions suivantes :

- Production de connaissances sur les politiques sociales/interventions sociales
- Fonction ressource et méthodologique aux acteurs
- Pilotage de dispositifs expérimentaux d'intervention sociale
- Création des conditions et mobilisation des moyens pour exploiter les potentialités du territoire via les projets



Pour l'année 2020, le pôle est composé de 31 salariés travaillant sur les thématiques transversales suivantes :

- Médiation sociale :
  - Dispositif national de médiation sociale en milieu scolaire (MSMS)
  - Plan d'accompagnement à la professionnalisation des Adultes-Relais (AR) de Guyane
  - Animation et organisation des Rencontres Territoriales des AR de Guyane
- Enfance et jeunesse :
  - Dispositif expérimental contrat partenaires jeunes pour favoriser l'accès aux loisirs et promouvoir la citoyenneté
- Insertion socio-professionnelle :
  - Dispositif d'accompagnement vers l'emploi des jeunes dits « du non-recours ou NEET » en consortium avec la Mission Locale Régionale de Guyane



# MÉDIATION SOCIALE

## CONTEXTE

Le recours à la médiation sociale en Guyane se révèle être une réponse d'intervention sociale adaptée aux besoins des populations issues des quartiers prioritaires. Le large spectre de ce mode d'intervention sociale s'exerce autour d'actions de proximité qui favorisent la cohésion sociale, la réussite éducative, l'accès aux droits et à la santé, et contribuent à la prévention de la délinquance.



Convaincu de l'utilité de la médiation sociale et conscient des enjeux qu'elle englobe, le CRPV s'est mobilisé depuis 2010 au travers de plusieurs travaux contribuant à la création de dispositifs et à la montée en compétences des acteurs sur le territoire Guyanais.

L'expérimentation de la Médiation Sociale en Milieu Scolaire (MSMS), portée par le CRPV depuis 2017, vise à lutter contre les violences en milieu scolaire, l'absentéisme et le décrochage, à créer du lien jeunes/familles/institutions, et à contribuer au développement de comportements citoyens.

Durant l'année 2020, ce dispositif expérimental a connu une forte évolution sur les 6 communes de la politique de la ville et au sein de 45 établissements scolaires. Cette année fut aussi l'occasion de décloisonner la pratique de la médiation et de favoriser localement la construction d'une culture commune via un travail sur des thématiques transversales et stratégiques liées à la médiation sociale. Dans ce cadre, nous avons démarré la mise en œuvre du plan d'accompagnement à la professionnalisation des Adultes-Relais porté par l'État.

## PROJETS

### *Médiation Sociale*

#### **Poursuite de la mise en œuvre du dispositif expérimental de médiation sociale en milieu scolaire sur les 6 communes de la politique de la ville**

La mise en œuvre opérationnelle du dispositif se structure autour d'une ingénierie de projet qui garantit la qualité des interventions et permet de définir clairement les missions, le cadre déontologique et le référentiel de la médiation sociale en milieu scolaire avec l'ensemble des partenaires impliqués dans le projet.



Cette ingénierie de projet se déploie autour des activités phares suivantes :

- Déploiement des activités de médiation sociale au sein de 35 puis 45 sites scolaires
- Encadrement et suivi des activités des 17 puis 24 médiateurs sociaux
- Intensification et densification du réseau partenarial : Éducation Nationale, DSU, CLSPD, PRE, Associations
- Suivi des relations avec France Médiation
- Recrutement de 7 médiateurs (information collective, jurys de sélection).
- Accompagnement à la professionnalisation des médiateurs (formation, analyse de pratiques, regroupement des équipes)
- Animation de la gouvernance
- Évaluation de l'activité de médiation sociale
- Travaux autour de la pérennisation du dispositif

## Développement du dispositif MSMS

Suite à l'évaluation positive de l'impact de la médiation sociale auprès des élèves, le Préfet de la Région Guyane a souhaité intensifier le développement du dispositif MSMS sur les 6 communes de la politique de la ville.

En 2020, le dispositif MSMS est passé de :

- 35 à 45 établissements scolaires, soit 20 collèges et 25 écoles élémentaires
- 17 à 24 médiateurs déployés sur Cayenne, Macouria, Rémire-Montjoly, Matoury, Kourou et Saint-Laurent du Maroni

Les communes de Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Macouria et Saint-Laurent du Maroni bénéficient d'une couverture totale du dispositif sur leurs collèges depuis la rentrée scolaire de septembre 2020. De plus, quatre collèges bénéficient d'un renfort de médiateurs, doublant les effectifs au sein de l'établissement.

Un tel développement a engagé des travaux importants de consolidation de l'équipe et du dispositif en termes de réunions de pilotage, de coordination, de présentation, d'implantation et de recrutement.

Ainsi, depuis septembre 2020, l'équipe est composée d'/de :

- Une responsable de pôle
- Deux cheffes de projet (Cayenne-Savanes et Saint-Laurent du Maroni)
- Une chargée de mission
- Une assistante de gestion

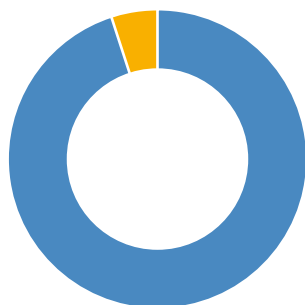
Quant aux réunions de pilotage, de coordination, de présentation, d'implantation et de recrutement, l'année 2020 a vu l'organisation de :

- 1 COPIL restreint axé sur le développement
- 14 réunions portant sur la coordination de projet et le travail partenarial avec la tête de réseau national France Médiation
- 14 réunions partenariales avec l'Éducation Nationale et les communes
- 7 réunions de présentation du dispositif aux établissements
- 6 réunions d'informations collectives pour les candidats aux nouveaux postes MSMS dont 3 à Saint-Laurent du Maroni et 3 à Cayenne
- 11 jurys de recrutement avec les chefs des établissements, directeurs, communes et délégués du Préfet

Implantation MSMS 2020-2021 au sein des collèges en REP+ et en Politique de la Ville

Collèges sans MSMS

1  
(5%)



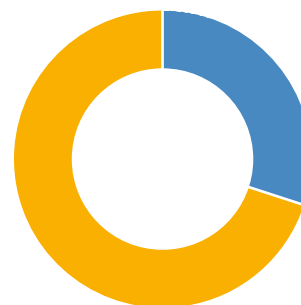
Collèges avec MSMS

20  
(95%)

Implantation MSMS 2020-2021 au sein des écoles en REP+ et en Politique de la Ville

Écoles sans MSMS

59  
(70%)



Écoles avec MSMS

25  
(30%)

## Évaluation du projet MSMS (janvier à décembre 2020)

Afin d'assurer une démarche qualité du dispositif, l'équipe encadrante suit de près les activités des médiateurs en apportant soutien, conseils, cadrage et ressources. Pour ce faire, des points étapes se font régulièrement avec les chefs des établissements, directeurs et médiateurs.

Quant à l'évaluation du dispositif, nous nous appuyons sur le logiciel de reporting « Medios ». Les médiateurs y recensent chaque jour leurs activités. Cette pratique permet de disposer de données quantitatives à analyser. Elles sont croisées avec l'analyse qualitative des actions déployées au sein des sites dans des

bilans qui sont présentés à la gouvernance et aux partenaires lors de comités de suivi. Ces instances permettent notamment de prendre du recul sur l'année passée et d'anticiper des actions possibles des médiateurs lors de l'année suivante. Enfin, le bilan annuel de l'ensemble du projet est partagé et validé par les membres du comité de pilotage annuel.

Cette année nous avons réalisé :

- 41 points étapes avec l'Éducation Nationale (chefs d'établissements, directeurs et référents)
- 6 comités de suivi de validation des programmes d'actions des médiateurs

## La médiation sociale en milieu scolaire en quelques chiffres

# 6 046

présences actives de proximité

# 963

interventions relatives  
aux gestions de conflits

# 3 787

mis en relation dont  
**645** concernant les problématiques  
de comportements, **504** les relations  
familiales et **863** l'absentéisme.

### Pérennisation du dispositif

Suite au COPIL du 16 Juillet 2019 portant sur les différents scénarios de pérennisation du dispositif, le CRPV a poursuivi les travaux engagés auprès de France

Médiation sur le modèle économique et juridique de la future structure porteuse. Le glissement du portage du dispositif expérimental s'opérera le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### Focus confinement lié à la crise sanitaire

Lors de la crise sanitaire liée à la Covid-19, la fermeture des établissements scolaires a contraint l'équipe de médiation à adapter leur pratique professionnelle en œuvrant, en partenariat avec l'Éducation Nationale, à favoriser la continuité pédagogique.

Durant cette période, les médiateurs ont été mobilisés sur les missions suivantes :

- Informer et sensibiliser les familles sur les gestes barrières
- Informer les familles sur les modalités de continuité pédagogique (codes pronotes, dates et horaires des permanences au sein des établissements...)
- Lutter contre le décrochage
- Recueillir les informations sur l'orientation post CM2 et 3<sup>ème</sup>
- Identifier les élèves confrontés à la fracture numérique
- Faciliter la compréhension de documents/informations (SMS en bushinengue Tongo, traduction de documents en créole, brésilien, bushinengue...)

De plus, des réunions ont été organisées, et notamment :

- 5 réunions de partenariat avec l'État, la CTG et Guyaclic sur la lutte contre la fracture numérique

Dans le cadre du cluster de Saint-Georges de l'Oyapock en mai 2020, deux médiateurs sociaux en milieu scolaire ont été volontaires pour venir en renfort des équipes de terrain. Ils ont été mobilisés pour effectuer des maraudes dans les quartiers ciblés afin d'inviter la population à se faire dépister et pour diffuser des messages d'informations, de prévention de bons gestes favorisant la non-propagation du virus.



### Approche transversale de la médiation sociale

Depuis 2017, le CRPV travaille avec l'OPCO Uniformation et France Médiation pour construire et développer les compétences nécessaires à la pratique de la médiation sociale en milieu scolaire par le biais de formations qualitatives.

Afin de valoriser la reconnaissance et le professionnalisme du métier de médiateur social, la formation dispensée par France Médiation répond à la norme AFNOR XPX60-600, rendant cette formation certifiante.

Lors du premier semestre 2020, les 8 médiateurs sociaux du CRPV ayant débuté la formation en 2019 ont bénéficié de modules complémentaires sur la médiation sociale en milieu scolaire. En novembre

2020, 6 médiateurs du CRPV et 3 médiateurs de la politique de la ville de Saint-Laurent du Maroni se sont présentés à la certification.

Le développement du dispositif ayant engendré des recrutements, un nouveau cycle de formation a débuté en octobre 2020 à destination de 11 médiateurs du CRPV.

Au vu des conditions sanitaires, l'animation de la formation a été adaptée en intégrant des modules en présentiel et en distanciel.

- Du 26 octobre au 6 novembre en présentiel à Cayenne
- Du 7 au 11 décembre en distanciel avec un groupe à Cayenne et un groupe à Saint-Laurent du Maroni

### Professionnalisation des Adultes-Relais (AR)

#### Dispositif d'accompagnement à la professionnalisation des Adultes-Relais de Guyane

Dans l'objectif d'apporter des réponses adaptées aux situations de conflits et à la dégradation du lien social dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, le programme adultes-relais a été créé en 1999. Il constitue un support important pour le développement du métier de médiateur social tout en ayant pour objectif d'accompagner les personnes recrutées à une insertion professionnelle et sociale.

Ainsi, dans la continuité des réflexions et des actions menées en collaboration avec l'État, le CRPV a engagé en 2020 la mise en œuvre du plan d'accompagnement à la professionnalisation des Adultes-Relais de Guyane.

Ce plan s'articule autour de trois thématiques clés :

- La formation des Adultes-Relais au métier de médiateur social et la professionnalisation de leurs interventions
- L'accompagnement à la mobilité professionnelle de 30 Adultes-Relais, notamment ceux en fin de contrat
- L'animation du réseau des AR et de leurs encadrants

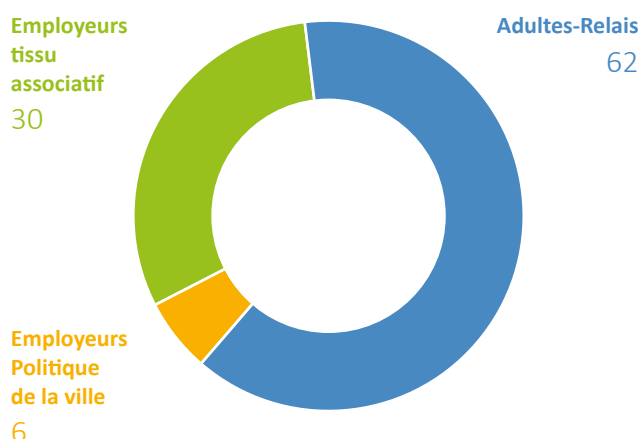
En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, la mise en œuvre de ce dispositif a été majoritairement axée sur le repérage-diagnostic des besoins en formation des Adultes-Relais et notamment sur le montage d'une ingénierie de formation à la médiation sociale, jusqu'alors inexistante sur le territoire.

#### Le diagnostic

Les travaux relatifs à l'élaboration du diagnostic des besoins en formation des Adultes-Relais ont été conduits en étroite collaboration avec la Préfecture de Guyane. La réalisation d'un questionnaire dématérialisé tant pour les Adultes-Relais que pour les employeurs a permis un retour de données pertinentes.

Afin d'avoir suffisamment de réponses pour élaborer un diagnostic pertinent des besoins en formation des Adultes-Relais, nous avons appuyé l'envoi des questionnaires et effectué un travail important d'information et de sensibilisation auprès des employeurs et auprès des Adultes-Relais. À titre d'illustration, 27 demi-journées ont été dégagées pour des échanges bilatéraux avec ces derniers.

98 répondants aux questionnaires



## **La construction et la structuration de l'offre de formation à la médiation sociale**

Le diagnostic a révélé les attentes des Adultes-Relais et de leurs employeurs quant au format de formation à la médiation sociale. Ainsi, ils sont 54% des Adultes-Relais et 43% des employeurs à préférer un modèle de formation donnant accès à un titre professionnel. Nous avons donc travaillé sur une ingénierie de formation permettant la mise en place du titre professionnel « médiation sociale accès aux droits et services » (MSADS), de niveau IV et validant 2 modules de la formation moniteur-éducateur.

Pour ce faire, un travail a été engagé entre le CRPV, l'État, l'OPCO Uniformation et le centre de formation SUD FORMATION de Marseille.

Ci-après, quelques données pour illustrer ce travail collaboratif et partenarial :

- 7 séances de travail sur l'ingénierie de formation MSADS (contenu, temps, modalités et coûts)
- 4 séances de travail avec l'OPCO Uniformation (construction du modèle économique)
- 1 séance de travail avec l'OPCO Santé (présentation du plan et possibilités partenariales)
- 3 séances de travail entre le CRPV, Sud Formation et l'OPCO Uniformation (validation de la formation, de son calendrier et du modèle économique)

## **Accompagnement individuel à la mobilité professionnelle**

Avant de démarrer les accompagnements individuels des 30 Adultes-Relais ayant plus de six mois de contrat et/ou en fin de contrat, il était essentiel d'établir une méthodologie pour la sélection des candidats éligibles à l'accompagnement à la mobilité professionnelle. Nous avons donc réalisé 5 demi-journées d'informations aux

Ce travail a conduit à la structuration d'une offre de formation à la médiation sociale, peu développée sur le territoire Guyanais. La période d'inscription à la formation a démarré en novembre et s'est étalée jusqu'à fin décembre 2020. Le calendrier prévu pour le déploiement de la formation a été fixé à partir du 8 février 2021.

Cela a permis également de construire une offre de formation pérenne. En effet, à la suite de ce travail, le centre de formation SUD FORMATION a souhaité s'installer en Guyane et a ouvert une antenne à Cayenne.

Adultes-Relais et à leurs employeurs sur les modalités d'accompagnement et les critères d'éligibilité. 39 Adultes-Relais se sont positionnés pour un premier entretien. En décembre 2020, nous avons arrêté la liste des 30 candidats et programmé des entretiens personnalisés à compter de février 2021.



## PERSPECTIVES

### *La pérennisation du dispositif MSMS*

Depuis 2019, les membres de la gouvernance du dispositif MSMS ont souhaité engager des travaux de réflexion autour de la pérennisation du dispositif.

Dans ce contexte, les enjeux de 2021 seront de :

- Continuer à répondre aux enjeux locaux liés au climat scolaire et à la réussite scolaire
- Consolider les postes, activités, place des médiateurs au sein des établissements
- Confirmer les partenariats existants autour du dispositif
- Maintenir le cadre qualitatif de la médiation sociale via un glissement progressif du projet vers la nouvelle structure porteuse
- Prolonger la gouvernance actuelle et l'ouvrir à de nouveaux partenaires publics et privés

L'expérimentation portée par le CRPV devrait s'achever en décembre 2021, un glissement vers une nouvelle structure porteuse est donc prévu pour la fin d'année.

L'organisation d'un comité de pilotage lors du premier trimestre 2021 permettra de valider le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) par les services de l'État. Cet AMI permettra de solliciter les structures associatives en capacité de proposer des modalités de reprise et de portage durable, pour l'ensemble du territoire, du dispositif de médiation sociale en milieu scolaire en Guyane.

### *Plan d'accompagnement à la professionnalisation des Adultes-Relais de Guyane*

L'année 2021 sera celle de la poursuite de la mise en œuvre du plan d'accompagnement à la professionnalisation des Adultes-Relais de Guyane. Les travaux qui seront engagés incarnent une gestion de projet autour des 3 modalités suivantes :

#### **Consolidation de l'ingénierie de formation en médiation sociale**

Le CRPV en partenariat avec l'OPCO et SUD Formation lancera au premier trimestre de l'année 2021 le titre professionnel "médiation sociale d'accès aux droits et aux services-MSADS", en faveur de 14 médiateurs Adultes-Relais en poste depuis plus de 6 mois. Avec un opérateur local, nous mettrons également en place 3 modules spécifiques pour compléter la formation initiale à la médiation et renforcer la pratique des Adultes-Relais sur le territoire.

Nous avons également validé avec l'État le déploiement, en 2021, des journées de qualification à destination des nouveaux médiateurs Adultes-Relais, non formés à la médiation sociale.

#### **Accompagnement individuel à la mobilité professionnelle**

Afin de favoriser une mobilité personnalisée et répondre aux besoins spécifiques des 30 Adultes-Relais, 18 heures d'accompagnement seront proposées par Adultes-Relais volontaire remplissant l'une des conditions suivantes :

- En fin de contrat
- En CDD de plus de 6 mois
- Exerçant dans les quartiers de la politique de la ville

Un travail partenarial devra être engagé avec la BGE afin d'orienter les Adultes-Relais vers une carrière d'orientation professionnelle et ce dans le cadre du plan France compétence. L'objectif sera de croiser et articuler les différents dispositifs et d'approfondir l'accompagnement à la mobilité professionnelle des Adultes-Relais.

#### **La création d'un réseau Adultes-Relais et de leurs encadrants**

Le CRPV initie et anime un réseau des AR et de leurs encadrants via l'organisation d'échanges, de partage de pratiques et d'une sensibilisation aux obligations des employeurs d'AR. Une journée d'échange de pratiques sera proposée par bassin. De plus, nous proposerons aux Adultes-Relais la création d'un groupe WHATSAPP constitué des AR de Guyane.

# ACCÈS AU LOISIR ET CITOYENNETÉ

Depuis toujours mon fils joue au football dans le quartier mais je n'ai jamais eu la possibilité de l'inscrire dans un club. Grâce au Yana Loisirs, mon fils a pu réaliser son rêve et jouer dans une vraie équipe et un vrai championnat.

Papa de A. 13 ans, joueur de football

## CONTEXTE

En Guyane, la démarche jeunesse initiée par la Collectivité Territoriale de Guyane a permis de relever les chiffres suivants : « 61% des jeunes guyanais ne s'engagent pas dans des actions pour leur quartier ou leur commune et seuls 37% sont investis dans des associations dont 11% dans une association sportive et 10% une association culturelle ».

Consciente des enjeux sociaux liés à l'accessibilité à une pratique de loisir en Guyane, la CTG, en collaboration avec la CAEL, s'est engagée dans la mise en œuvre du Contrat Partenaires Jeunes (CPJ) avec l'appui du CRPV. Le dispositif CPJ est une expérimentation qui a pour vocation d'accompagner la mise en œuvre d'une nouvelle forme d'intervention socio-éducative relevant d'une politique d'action sociale sur le territoire.

Le CPJ s'adresse aux jeunes de 6 à 20 ans et à leurs familles, issus des quartiers en politique de la ville et ayant un quotient familial inférieur ou égal à 600 €. Les enfants et les jeunes bénéficient d'un financement et d'un accompagnement pour pratiquer une activité de loisirs (sportive ou culturelle), et en contrepartie, ils s'engagent à accomplir une action citoyenne. Plus

largement, le jeune et sa famille bénéficient d'une évaluation fine et personnalisée de leurs besoins et difficultés en termes d'accès aux loisirs mais aussi sur des sujets sociaux plus globaux (inscription scolaire, maltraitance, questions de parentalité, etc.) pour lesquels ils sont orientés vers des dispositifs de droit commun. Ainsi, le CPJ, par l'étendue de son action, permet d'agir et d'interagir sur la construction du parcours de vie du « citoyen en devenir », ceci le plus précocement possible, afin de rompre avec les logiques de déclassement social et de limiter les ruptures de parcours et donc les phénomènes d'exclusion.

Outre l'intervention directe auprès du public, le CPJ s'adresse également aux acteurs de l'offre de loisirs, de l'éducation populaire et du social pour assurer la coordination des parcours des jeunes et favoriser le développement des activités et des actions leur étant destinées.

Si la première année d'expérimentation a permis de définir les fondations du dispositif, l'année 2020 a été jalonnée par la clôture de la saison 1 et le lancement de la saison 2.

## PROJET

### *Une première saison aux ajustements multiples*

Suite aux inscriptions des jeunes et des familles fin 2019, les 2 premiers trimestres de l'année 2020 avaient pour vocation de rendre opérationnels le suivi et l'accompagnement des bénéficiaires ainsi que les contreparties citoyennes. Le tout en incluant les acteurs du territoire afin de définir des modes de collaboration durable.

Pour ce faire la stratégie d'intervention était la suivante :

- Mettre en œuvre un système d'orientation des bénéficiaires vers des acteurs ressources pouvant assurer l'accompagnement des familles au sein du CPJ. L'idée était de structurer un réseau d'acteurs de proximité pour la coordination des parcours des jeunes, leur inscription aux loisirs et la réalisation des suivis et des orientations sociales en fonction des problématiques recensées
- Définir et construire les contreparties citoyennes en tenant compte des sensibilités des bénéficiaires et en lien avec les associations locales. Trois journées ont ainsi été organisées sur les thématiques suivantes : la protection de l'environnement et l'expression corporelle
- Définir les modalités d'implication des acteurs de l'offre de loisirs et accompagner leur structuration



Toutefois, la pandémie a eu raison de la programmation initiale et a nécessité de penser autrement l'animation et la mise en œuvre du dispositif.

Ainsi, le suivi social des familles a été assuré à distance par l'intermédiaire de permanences téléphoniques. Mises en place par la cheffe de projet, l'objectif de ces permanences était de permettre aux familles de bénéficier d'une écoute et de conseils sur les difficultés rencontrées en période de confinement.

Par ailleurs, la mise en œuvre des actions citoyennes a également dû être réajustée pour qu'elles puissent être dématérialisées. Les jeunes inscrits au CPJ ont ainsi participé de chez eux à la réalisation d'une vidéo sur :

- Comment se protéger du virus ?
- Comment bien ou mieux vivre le confinement ?

Intitulée « **Ensemble à la maison** », cette vidéo a été diffusée le 11 mai 2020 sur le site Yana J, le site de la CTG et sur les réseaux sociaux. Elle est toujours consultable par le grand public.



### **Lancement de la saison 2 et développement du dispositif**

Riche de cette première année d'expérimentation, il a été décidé de lancer une nouvelle saison du dispositif rebaptisé : Yana Loisirs.

Cette deuxième saison a été marquée par une phase de développement pour étendre le périmètre d'intervention aux six communes de la CACL, augmenter le nombre de places disponibles et mettre en lien le dispositif avec la protection de l'enfance. Dans cette perspective, la saison 2 a donné lieu à la création de trois volets :

- Le volet Politique de la Ville : Matoury, Macouria, Cayenne et Rémire-Montjoly
- Le volet rural : Roura et Montsinéry
- Le volet protection de l'enfance : Création d'un partenariat privilégié avec l'association FOURKA

De plus, le nombre d'enfants et de jeunes pouvant être accueillis a doublé passant de 100 à 200 places disponibles pour la saison 2.

Pour cela, le CRPV a consolidé son équipe en recrutant deux chargés de mission avec pour objectifs de structurer des Relais Partenaires Jeunes et de

contribuer à l'animation et la structuration des réseaux d'acteurs mobilisés (associations sportives, travailleurs de jeunesse, associations d'éducation populaire...).

Le dispositif a réalisé les activités suivantes :

- Intervention auprès des acteurs du territoire
  - Organisation de réunions d'implantation du dispositif auprès des communes
  - Identification et recensement de l'offre de loisirs et éducative des territoires
  - Mobilisation des acteurs de proximité tant pour l'orientation que pour l'accueil et le suivi des jeunes bénéficiaires
- Intervention auprès du public
  - Mise en place de permanences d'accueil et de suivi des enfants, jeunes et familles
  - Construction des projets de loisirs avec les bénéficiaires et orientation des familles vers des associations sportives ou culturelles
  - Accompagnement des familles dans la réalisation des démarches administratives et la recherche des équipements adaptés aux pratiques sportives ou culturelles

149

enfants et jeunes inscrits dans des actions de loisirs

60

enfants ont contribué à la réalisation de la vidéo « Ensemble à la Maison »

53

structures de loisirs ont accueilli des bénéficiaires du Yana Loisirs

30

acteurs (associations, établissements scolaires, services de l'État et des collectivités) ont participé à l'orientation des familles vers le dispositif

4

associations d'éducation populaire, à la citoyenneté et au développement durable ont contribué à la conception des actions citoyennes

## Parcours de jeunes

Le Yana Loisirs, c'est avant tout des parcours de jeunes et de belles histoires comme en témoigne le portrait de Lisa.

Lisa a 8 ans, elle vit avec sa maman et ses deux sœurs dans le quartier de Mont Lucas. Un mercredi d'octobre, elle se rend, accompagnée de sa mère, à une permanence du Yana Loisirs qui se tient dans les locaux de Radio Puzzle où elle rencontre un accompagnateur. À la question « Qu'est-ce que tu souhaiteras faire comme activité ? » elle répond sans hésiter « De la danse classique ! », une activité rare en Guyane et particulièrement peu accessible de par son prix.



Après plusieurs appels aux associations de danse, les accompagnateurs du Yana Loisirs se sont vite rendus compte que la tâche n'allait pas être aisée. Les cours de danse débutent à 6 ans et il est difficile de trouver un cours qui accepte les enfants plus âgés. Après de nombreuses recherches, l'équipe a contacté l'association *La plantation des arts* qui accepte d'inscrire Lisa.

Néanmoins, finaliser l'inscription ne suffira pas à devenir danseuse car les chaussons de danse font encore défaut. Là encore, les accompagnateurs du Yana Loisirs se sont attaqués à cette problématique et ont trouvé du matériel adapté à moindre coût.

Les centres d'intérêt de Lisa ne se limitent pas à la danse, aussi généreuse que vive d'esprit elle souhaite « faire quelque chose pour les autres » même en temps de pandémie. Pour cela, elle attend avec impatience la mise en place des actions citoyennes qui lui permettra de débiter une correspondance avec les résidents d'un EHPAD désireux d'entretenir des relations épistolaires intergénérationnelles au-delà des frontières régionales.

En plein apprentissage de sa nouvelle passion, Lisa ne regrette pas d'avoir suivi sa maman à une permanence du Yana Loisirs un mercredi d'octobre.

## PERSPECTIVES

### *Poursuivre la mise en œuvre de l'expérimentation*

Le Yana Loisirs se déployant sur une année scolaire, les deux premiers trimestres de 2021 permettront de poursuivre l'accompagnement des bénéficiaires. Concrètement, il s'agit de clôturer les inscriptions des jeunes et des enfants, de planifier et de mettre en œuvre des permanences de suivi et d'orientation sociale à destination des familles et de construire les contreparties citoyennes.

À titre d'exemple, il est prévu de mettre en place des temps d'accueil au sein des maisons de quartier de Cayenne au mois de mars pour que les familles puissent faire un premier bilan de leur accompagnement dans le cadre du Yana Loisirs et faire état de leurs besoins si elles le souhaitent. Ensuite, une dizaine de jeunes participeront aux Eco-games de Sports qui est une manifestation sportive et éco-responsable, au titre des contreparties citoyennes.

En parallèle, le travail de partenariat avec les acteurs du territoire sera accentué en ce qui concerne le suivi des publics mais également leur implication au sein du dispositif. Plus précisément, le CRPV souhaite travailler de concert avec les associations et les services des collectivités mobilisés pour la définition et la formalisation des Relais Partenaires Jeunes.

Enfin, le travail de recensement des besoins des acteurs de l'offre de loisirs sera poursuivi. La collecte des témoignages des porteurs de projet et des animateurs socio-éducatifs ainsi que les observations réalisées par l'équipe du Yana Loisirs conduiront à l'élaboration de recommandations et de propositions d'action pour renforcer et développer les initiatives existantes sur le territoire quant à la mise en œuvre d'activités de loisirs.

### *Accompagner la définition d'un modèle de gouvernance et sa structuration*

Le Yana Loisirs est à sa deuxième année d'expérimentation et en sa qualité de jeune dispositif, il convient d'amorcer des travaux pour définir une gouvernance stable et pérenne en accord avec la CTG et la CACL.

Aussi, des travaux de réflexion quant à la définition et la pérennisation du modèle économique seront engagés pour amorcer une troisième saison et consolider sa mise en œuvre sur le territoire.

Enfin, rappelons que le Yana Loisirs prend racine dans les quartiers. Ainsi, le dispositif pourra faire l'objet d'une discussion avec les élus communaux. La définition de stratégies communes et d'une forme de gouvernance partagée est une opportunité pour initier des échanges structurés sur la définition d'une politique jeunesse sur le territoire.

Enfin, il est prévu de transférer le projet Yana Loisirs au sein du pôle politiques publiques du CRPV afin d'assurer le lien avec les autres actions initiées par la démarche jeunesse que nous accompagnons.

### *Lancer la saison 3 et réajuster le plan de développement*

La rentrée de septembre 2021 marquera le lancement de la saison 3 du dispositif. Contrairement à ce qui était prévu en 2019, le développement sur la commune de Saint-Laurent du Maroni sera reporté à une prochaine saison. En effet, les différents aléas rencontrés par le dispositif, notamment dû à la crise sanitaire, ont contraint son développement et sa structuration. Ainsi, il est plus opportun de concentrer les efforts auprès des communes de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral afin de véritablement consolider le modèle d'intervention, tout en poursuivant le travail d'implication des acteurs dans sa mise en œuvre.

# COORDINATION PROJET JEUNES INVISIBLES

## CONTEXTE

En 2018, la Direction de l'Animation, de la Recherche, des Études et des Statistiques a publié une étude sur les jeunes dits « invisibles ». Elle met en exergue le cas de plus de 330 000 jeunes âgés de 16-25 ans, en France, qui entrent dans la catégorie des jeunes n'étant ni étudiants, ni employés, ni stagiaires (NEET).

Ces jeunes ne bénéficiant d'aucun accompagnement par les services publics ne sont pas comptabilisés par les différents dispositifs de droit commun et deviennent par conséquent « invisibles » des institutions.

La Guyane compte actuellement 15 000 jeunes NEET et seulement 5% (750) d'entre eux sont bénéficiaires de la Garantie Jeune, dispositif qui propose un accompagnement vers l'emploi ou la formation à des jeunes en grande précarité, en leur proposant une aide financière. La très grande majorité de ces jeunes difficilement repérables s'inscrit dans un processus de désocialisation, les conduisant à une rupture avec la société.

En 2019, le CRPV et la Mission Locale construisent une réponse innovante d'intervention sociale au bénéfice de ce public en difficulté. Il s'adresse au public, dit invisible, de 16 à 29 ans. Une démarche « d'aller-vers » a été pensée afin de repérer, renouer le dialogue et mobiliser ces jeunes vers une insertion socio-professionnelle.

## LE PROJET

### *Public invisible*

Le projet Public Invisible (PI) a permis la mise en œuvre du DMP. Il consiste à mobiliser une équipe pluridisciplinaire composée de deux médiateurs, d'un conseiller en insertion socio-professionnelle et d'un éducateur spécialisé de rue. Il intervient au moyen d'un bus itinérant afin « d'aller-vers » les jeunes dits « du non recours », de travailler une accroche, puis un projet d'insertion. L'équipe se veut mobile, reconnue et intégrée dans les quartiers ciblés grâce à un travail étroit avec le tissu associatif.

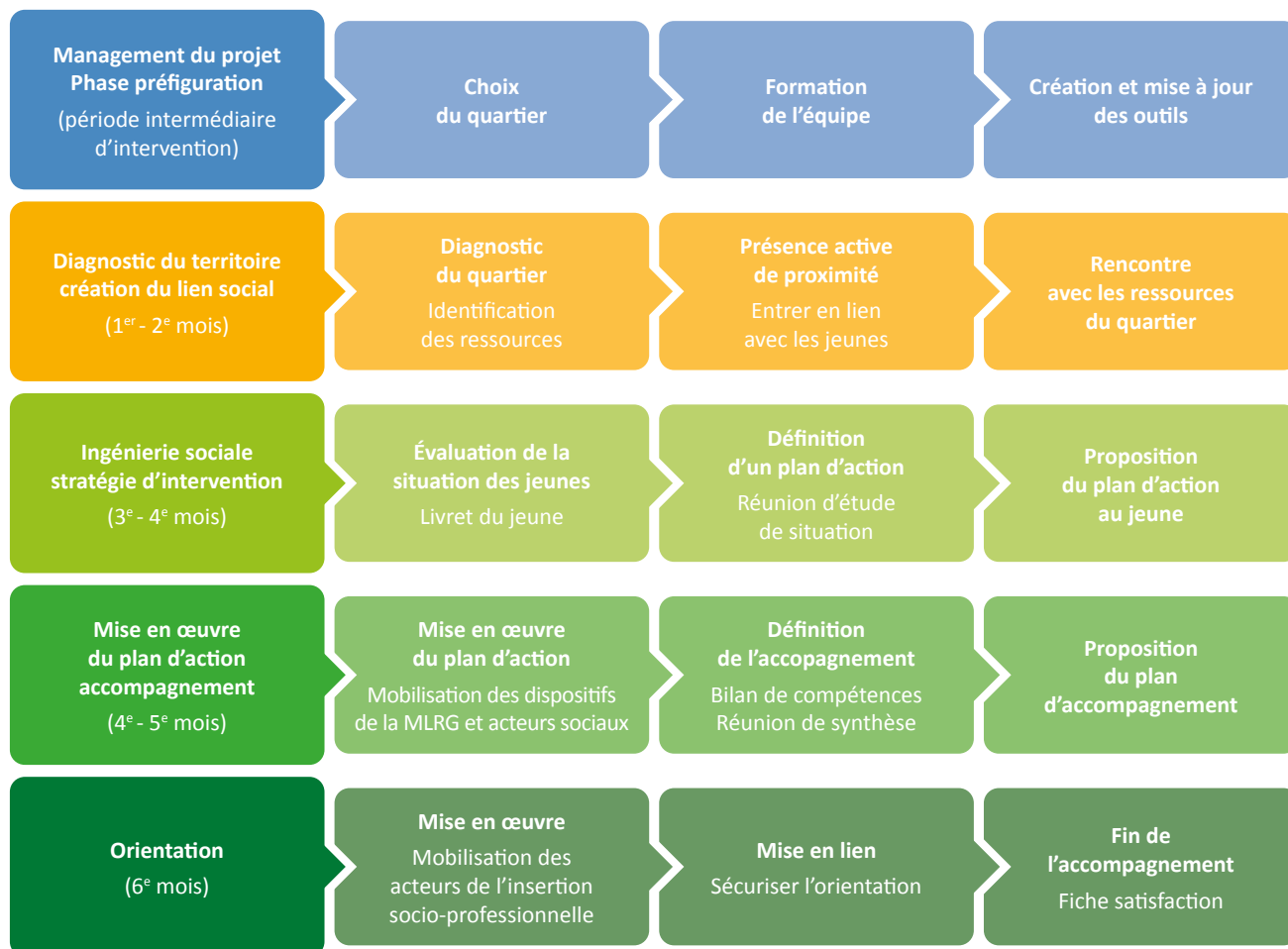
Dans un premier temps, le dispositif a pour objectif d'identifier les jeunes dits « invisibles » qui évoluent dans les QPV de l'île de Cayenne et de Saint-Laurent du Maroni. Dans un deuxième temps, il cherche à raccrocher ces jeunes à un dispositif de droit commun, quand cela est possible.

Le Dispositif Mobile de Proximité (DMP) a pris son essor au mois de juin 2020. Une équipe pluridisciplinaire composée de 4 professionnels a débuté ses interventions sur le quartier de Concorde pendant 6 mois. L'équipe circule dans les quartiers avec un bus aménagé, qui lui sert d'espace d'accueil.



Le mode d'intervention prévoit une action intensive au sein d'un quartier politique de la ville pendant 6 mois, avant d'investir un autre quartier. Pour cela, l'équipe dispose d'un bus aménagé qui favorise le travail de proximité dans un cadre adapté. Elle est présente dans le quartier dans une tranche horaire où les jeunes sont les plus disponibles, soit de 14h00 à 21h00.

## Programme d'intervention du DMP sur 6 mois d'intervention



### Gouvernance

Dans le cadre d'un consortium, une coordination étroite avec la Mission Locale s'est mise en place. Un travail préliminaire a été engagé avec la responsable de projet auprès de la Mission Locale et la responsable de pôle ingénierie du CRPV visant le cadrage du consortium, le lancement du projet et l'élaboration des outils de suivi.

La gouvernance en concertation a permis une double vigilance sur le suivi du projet, sa mise en œuvre et les ajustements de la stratégie d'intervention. Nous comptabilisons 24 journées de travail consacrées à la coordination du dispositif au cours de l'année 2020.

De plus, un temps de coordination avec l'État a été réalisé avec les porteurs de projet qui ont été retenus lors de l'appel à projet.

En dépit de la crise sanitaire, un comité restreint a été mis en place dans la phase de lancement du dispositif. Ce premier COPIL a été réalisé par visioconférence. Il a réuni les financeurs du projet et a permis de présenter l'action concrète de l'équipe au sein du quartier.

## Mise en œuvre opérationnelle

### Développement de la stratégie partenariale

La stratégie d'intervention s'est appuyée sur la capacité du dispositif à s'ancrer dans son environnement et à mobiliser les acteurs du terrain à chaque étape du dispositif. Un premier niveau de partenariat s'est mis en place avec les instances publiques et un second avec le milieu associatif présent sur le territoire.

Aussi, un partenariat de fait s'est mis en place avec la commune par le biais du DSU de Matoury, ce qui a permis d'obtenir des éléments d'analyse de terrain pertinents pour le choix du quartier d'intervention. Cette collaboration s'est maintenue tout au long de l'intervention avec 6 points d'étape réalisés avec le DSU.

De plus, un travail a été initié avec la Collectivité Territoriale de Guyane pour la prise en charge des jeunes par la Direction de l'Action Sociale de Proximité. L'objectif étant de créer un pont facilitant

### Soutien à la Mission Locale Régionale de Guyane

Au sein du consortium, le CRPV est garant de la stratégie d'intervention sociale et de l'ingénierie du projet. Dans ce cadre, le CRPV assure une fonction ressource pour l'équipe de terrain et de conseil pour le management et le recrutement.

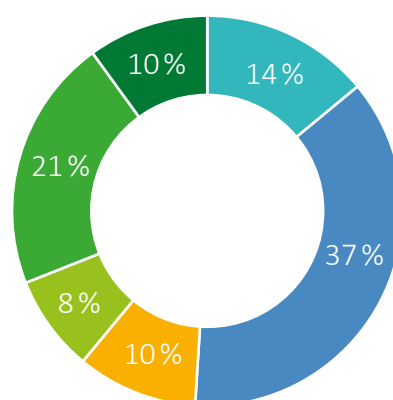
Un total de 80 journées a été consacré à l'accompagnement de l'équipe terrain de la Mission Locale pour l'appropriation du projet et la mise en œuvre de l'intervention sociale. Cet accompagnement s'est formalisé avec la présence du CRPV aux réunions d'équipe hebdomadaires, des interventions sur le terrain au moins une fois par mois et la mise en place de formation.

En ce qui concerne sa fonction conseil, le CRPV comptabilise approximativement 9 journées d'intervention consacrées aux jurys de recrutement et aux recadrages de l'équipe. La stratégie de management et de recrutement a fait l'objet d'une concertation entre le CRPV et la MLRG.

la relation entre les jeunes NEET et le service public. Une convention a été définie afin de faciliter l'orientation des jeunes inscrits dans ce dispositif vers les assistantes sociales de secteur.

Au niveau du tissu associatif, un réseau d'acteurs intervenant dans différents secteurs a été développé afin de répondre aux besoins des jeunes accompagnés. 11 séances de travail ont été réalisées avec des acteurs de l'insertion professionnelle, de la formation et des associations de quartier. Certaines de ces rencontres ont abouti à la signature de conventions visant à faciliter l'orientation des jeunes.

Temps d'accompagnement de l'équipe opérationnelle





## PERSPECTIVES

En 2021, le Dispositif Mobile de Proximité va entrer dans sa deuxième année d'expérimentation. La mise en place d'une gouvernance devient un enjeu majeur pour assurer la poursuite du projet. L'expérimentation doit se développer sur de nouveaux quartiers de l'île de Cayenne. Le déploiement sur l'ouest guyanais est soumis à la condition d'une étude approfondie des acteurs sociaux présents.

### *Structuration et animation de la gouvernance*

La structuration et l'animation de la gouvernance du projet reste à définir par le consortium. Deux instances de suivi sont envisagées : un comité restreint et un comité élargi de projet. Le premier constituerait une instance stratégique et le second traiterait des aspects opérationnels.

### *Poursuite du projet sur l'île de Cayenne*

Le CRPV continuera d'apporter son expertise sur la stratégie d'intervention sur le territoire. Le projet prévoit d'investir deux nouveaux quartiers du territoire par année. Le choix des quartiers sera établi par le CRPV et la Mission Locale et les outils seront mis à jour en fonction des quartiers.

Un travail de diagnostic va être initié avant toute phase de pénétration afin de définir la stratégie de l'intervention sociale sur chaque nouveau quartier. Il s'agit de permettre au dispositif de toucher un maximum de jeunes NEET en tenant compte des codes propres à ces micro-sociétés. L'objectif à la fin de l'année étant d'assurer l'accompagnement de 120 jeunes vers un parcours d'insertion socio-professionnelle.

### *Déploiement du dispositif sur l'ouest guyanais*

Un travail de diagnostic va être initié avant toute phase de pénétration afin d'évaluer le potentiel d'acteurs présents sur le territoire susceptibles d'être mobilisés par le dispositif. À la suite de quoi, le CRPV va définir la stratégie de l'intervention sociale sur l'ouest guyanais.

Pour mener à bien ces missions, il faudra une consolidation et un développement du maillage de partenaires :

- Premièrement avec les acteurs territoriaux qui constituent le partenariat opérationnel
- Deuxièmement avec les acteurs communaux du Service Pour l'Emploi (SPE) et du secteur médico-social afin d'assurer l'accompagnement

Le CRPV est responsable de l'évaluation de l'intervention dans les quartiers avant l'investissement de nouveaux territoires.



LES PUBLICATIONS  
DU CRPV  
POUR L'ANNÉE  
2020

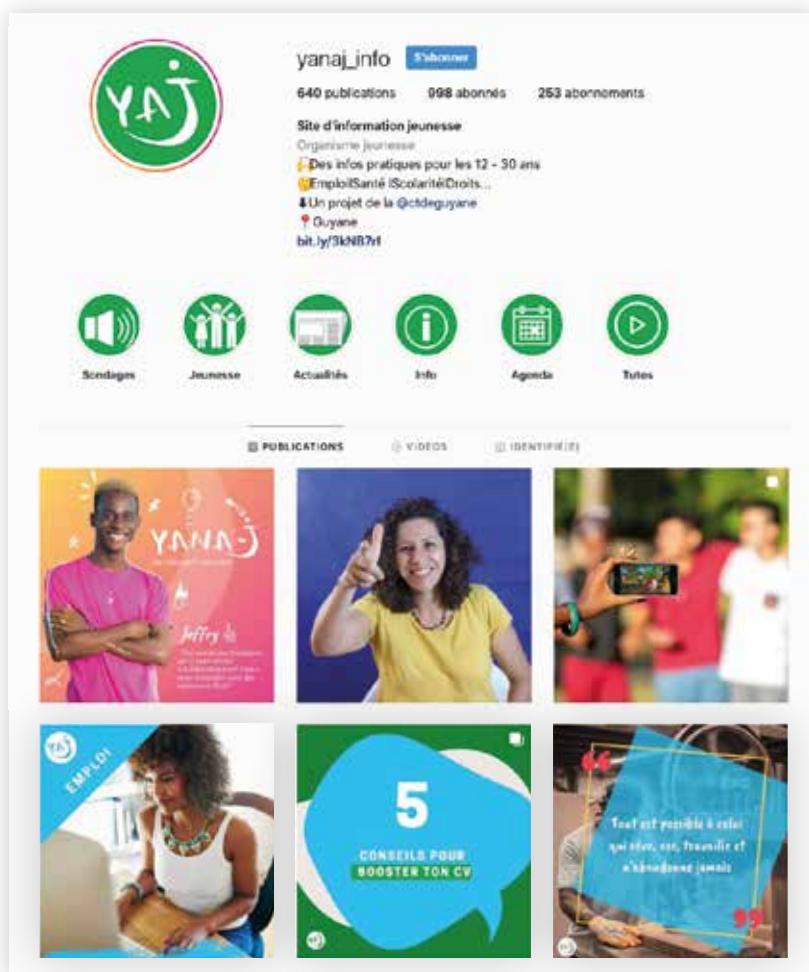
# LES PUBLICATIONS DU CRPV

Le CRPV Guyane au titre de ses missions de production de connaissances, de mise en œuvre d'expérimentations, de capitalisation, de montée en compétences des acteurs publie de nombreux documents chaque année.

Ils peuvent être catégorisés comme suit :

- Les fiches expérience : venant identifier, décrire et analyser une expérience territoriale innovante et/ou expérimentale, afin d'en partager les enseignements
- Les études, dossiers thématiques et actes de colloques : visant à développer une analyse construite et documentée sur une problématique précise
- Les guides, outils et productions à visée opérationnelle : formant un ensemble formalisé de préconisations destiné à appuyer les professionnels dans leurs pratiques, en leur suggérant des « modes de faire », des méthodologies ou des outils directement mobilisables dans le pilotage et le suivi des dispositifs

De plus, le projet d'information jeunesse Yana-J a engendré en 2020 de très nombreuses publications sur son site et ses réseaux sociaux.



## CONTENUS PUBLIÉS SUR LE SITE YANA-J ET SES RÉSEAUX SOCIAUX

**190**  
actualités relayées

**110**  
événements relayés

**267**  
publications sur le compte  
Instagram @yanaj\_info

**190**  
vidéos intégrées sur la  
chaîne YouTube Yana-J

**421**  
publications sur la page  
Facebook Yana-J

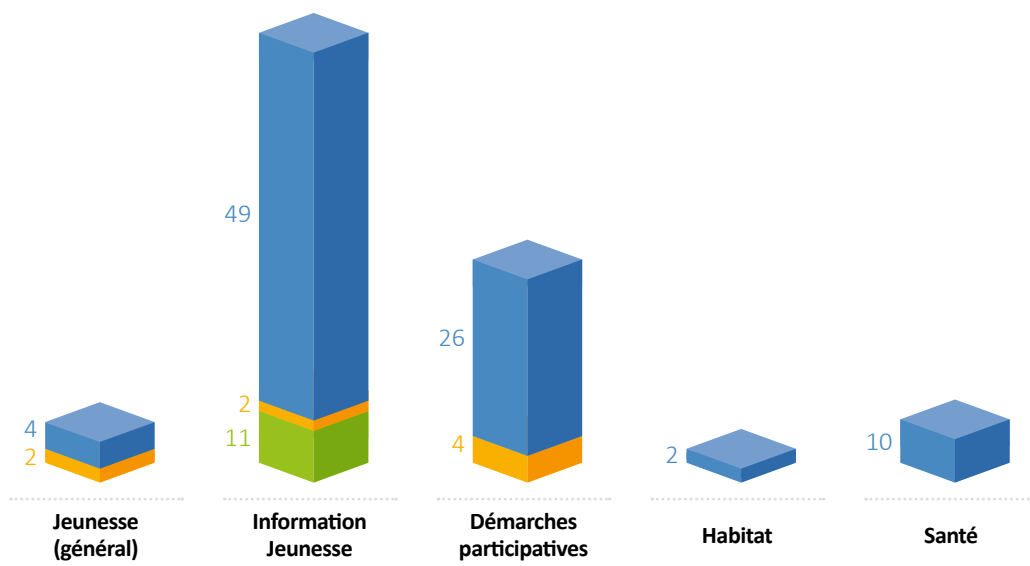
## POUR L'ANNÉE 2020, LE CRPV GUYANE A PUBLIÉ

- Guides, outils et productions à visée opérationnelle
- Études, dossiers thématiques, actes de colloques
- Fiches expériences

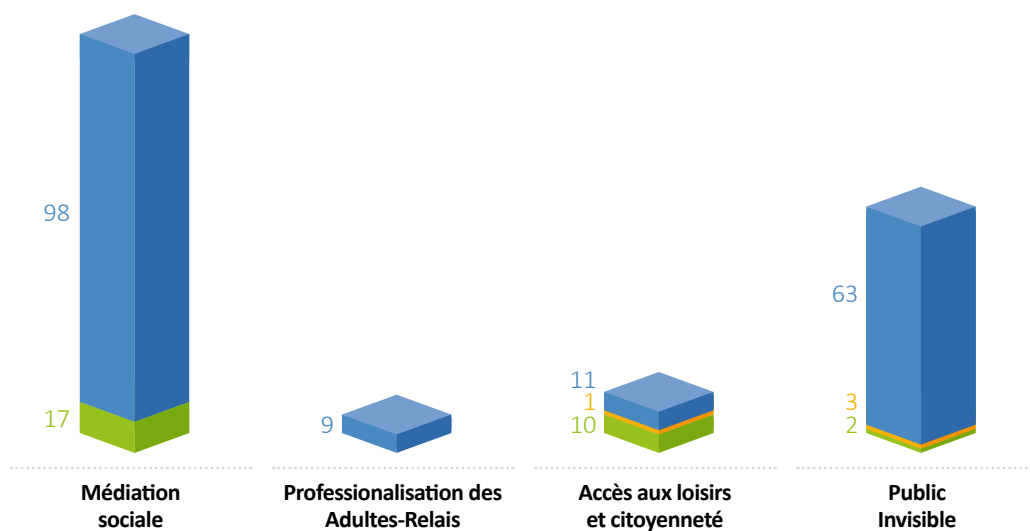
### Les publications du pôle Politique de la ville



### Les publications du pôle Recherche et politiques publiques

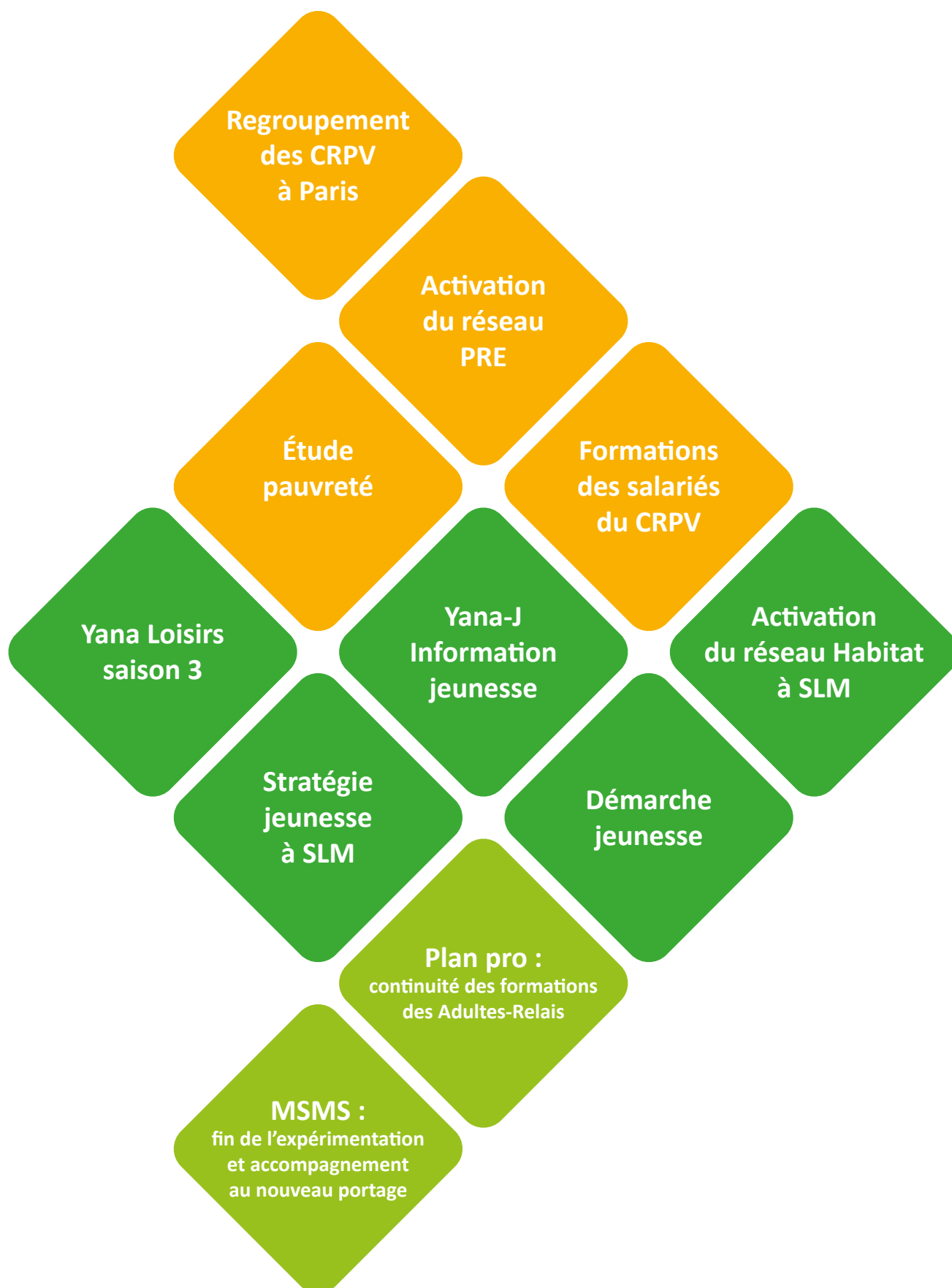


### Les publications du pôle Ingénierie sociale



# UN AVANT-GOÛT DE L'ANNÉE 2021

---



**Directeur de publication :**  
Denis Souillard

**Suivi de conception :**  
Stéphanie Bonin

**Conception graphique :**  
Citron Prune

Novembre 2021



**CENTRE DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE DE GUYANE**  
12 RUE DU 14 JUILLET | BP 80691  
97336 CAYENNE CEDEX  
TÉL. 0594 28 79 43 | FAX 0594 28 79 44  
[WWW.CRPV-GUYANE.ORG](http://WWW.CRPV-GUYANE.ORG)